

PLAN LOCAL D'URBANISME MÉTROPOLITAIN



CAHIER COMMUNAL FLEURY-LES-AUBRAIS

PIÈCE N°5.1.6

- PLUM prescrit par délibération du conseil métropolitain du 11 juillet 2017
- PLUM approuvé par délibération du conseil métropolitain du 07 avril 2022
- PLUM mis à jour par arrêtés des 10 juillet 2022, 19 janvier et 10 octobre 2023 et du 11 mars 2024
- PLUM modifié par délibérations des conseils métropolitains des 22 juin et 16 novembre 2023 et du 20 juin 2024

SOMMAIRE

- **PRÉAMBULE**

- **LES DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES RELATIVES À L'ASPECT EXTÉRIEUR DES CONSTRUCTIONS**
 - Dispositions transversales
 - Les façades
 - Les toitures
 - Les clôtures
 - Les plantations d'arbres et traitements des espaces paysagers

- **LES ÉLÉMENTS BATIS REMARQUABLES IDENTIFIÉS AUX DOCUMENTS GRAPHIQUES AU TITRE DE L'ARTICLE L. 151-19 DU CODE DE L'URBANISME**

PRÉAMBULE

Situé au Nord de la métropole orléanaise, le territoire de Fleury-les-Aubrais d'une superficie de 1012 hectares présente un relief peu marqué sans réseau hydrographique de surface important.

Le Nord de la commune correspond à la lisière de la forêt d'Orléans. A ce titre, Fleury-les-Aubrais marque la transition entre le milieu forestier du massif domanial et le cœur urbain d'Orléans.

Ancien territoire à vocation maraîchère, potagère et viticole, Fleury-les-Aubrais autrefois dénommé St André (en référence aux moines installés dans la chapelle) puis Fleury aux choux, a progressivement acquis un paysage urbain, notamment à partir de la gare des Aubrais, à l'issue de la 2nde guerre mondiale. C'est le chemin de fer qui décidera le changement de nom actuel en 1907.

Désormais, l'espace bâti, de diverses natures, domine largement et les zones à caractère naturel ou semi naturel sont en constante raréfaction.

Fleury-les-Aubrais a en effet connu une extension rapide de son urbanisation et est ainsi constituée de différentes entités paysagères :

- **La présence de réseaux ferrés**, d'une nationale et de la tangentielle Est (voie de contournement de l'agglomération orléanaise) permettent une échelle de fonctionnement qui dépasse le cadre communal, départemental et même régional.
- **Le centre-ville** est composé de 2 types de secteurs urbains :
 1. Un noyau historique situé autour de la mairie, de l'église Saint André et de la rue Pasteur, composé d'un bâti de type faubourg et d'anciennes constructions agricoles, derniers vestiges du passé maraîcher de la commune ; ces espaces sont implantés à l'alignement avec un gabarit en R+C et R+1+C et aussi en retrait de la rue.

2. Un centre-ville plus contemporain à dominante d'habitat collectif. Construit dans les années 60-70, il se caractérise par un urbanisme de barres, d'importants espaces libres en pied d'immeuble, paysagés ou dédiés au stationnement. Il s'organise autour du centre commercial de Lamballe, polarité commerciale de proximité desservi par le tramway.

- **Des secteurs plus anciens** sont organisés en cour, soit avec une trame de bâti serré et limitrophe, présentant des façades ou des pignons sur rue tels que le faubourg Bannier et la rue de la Barrière Saint Marc ou soit en clos telles que les constructions situées le long de la route départementale Marcelin Berthelot, et toute la partie au sud-ouest et sud Est de la commune.

La commune a constitué après la seconde guerre mondiale le plus important site de développement industriel de l'agglomération orléanaise avec la gare de triage et la 1^{ère} zone industrielle de France : la ZA Dessaux. Puis les sites d'activités investissement l'espace intermédiaire entre l'habitat et la forêt.

La Zone Industrielle dotée d'installations à caractère industriel, commercial, artisanal, de bureaux et entrepôts est répartie dans 6 zones d'activités de l'ordre de 255 ha dont une partie est partagée entre les communes de Saran et d'Orléans : ZA de Montaran (datant de 1970 de 135ha), ZA des Foulons (datant de 2001 de 8ha), ZA des Bicharderies (datant de 1985 de 36ha), ZA de Hervaline (datant des années 1980 de 10ha), ZA de Lignerolles (datant des années 70 de 2ha) et la ZA Dessaux (datant des années 50 de 60ha).

Depuis plus de 30 ans, l'extension de la commune est également marquée par un développement **des opérations en lotissements ou ensembles pavillonnaires**, qui présentent principalement un retrait de la façade par rapport à la voie et des surfaces de terrain assez modestes. Cette évolution au coup par coup est observée sur les parties Ouest et Sud Est de la commune et autour des axes routiers, rue Marcelin Berthelot et de la tangentielle Est jusqu'en limite de Semoy et Orléans.

Lancée au début des années 2000, la **ZAC « Cœur de ville »** est répartie en trois îlots : Bustière Sud, Bustière Nord et Lamballe. Elle est située le long des voies principales de la commune et en bordure des espaces publics tels que le tramway et les placettes publiques.

La Zac a permis la construction de nombreux collectifs, mais aussi d'individuels groupés et indépendants pour permettre une transition urbaine entre les logements existants du centre-ville actuel.

Le centre-ville est caractérisé par de l'habitat collectif et de nombreuses activités tertiaires et commerciales permettant de conforter le caractère de centralité urbaine.

Au regard de la densification opérée ces dernières décennies, la commune s'efforce aujourd'hui à préserver au maximum les espaces encore vierges, les sentiers enherbés, les boisements, etc. qui constituent **la trame verte**, ainsi qu'à la protection des éléments bâtis anciens, mémoire du passé.

Le projet Interives qui concerne le secteur dit « Dessaux » est constitué d'anciennes friches industrielles qui s'étendent depuis le réseau ferré à l'Est, la station de tramway Libération à Orléans au sud jusqu'au stade de la Vallée à Fleury au Nord.

Ce nouveau quartier dont la première phase opérationnelle est la ZAC « Interives 1 » sur 6ha sera structuré autour d'une coulée verte étendue sur 2km de long avec des réseaux cyclables, espaces de détente autour de nouveaux axes de communication dont un transport commun en site propre partant du sud vers le nord.

Il sera composé à terme de 350 000m² de bureaux, 3000 logements et activités commerciales en rez de chaussée et équipements.

DISPOSITIONS TRANSVERSALES

Dans l'objectif d'assurer l'insertion des constructions dans leur environnement de manière pérenne et qualitative, le choix des matériaux, doit garantir un aspect satisfaisant et respectueux des lieux.

Les extensions des constructions existantes doivent prendre en compte le gabarit, le rythme des façades et l'organisation de la ou des construction(s) existantes dans un souci de bonne intégration architecturale et paysagère.

Les constructions doivent être adaptées par leur type ou leur conception à la topographie du terrain. Le terrain naturel doit être préservé dans ses caractéristiques et être modifié de la manière la plus limitée possible.

Les règles concernant les caractéristiques des façades, des toitures et des clôtures définies dans les zones urbaines peuvent être adaptées pour les équipements d'intérêt collectif et services publics, notamment pour des raisons liées au fonctionnement et à la sécurité des établissements.

Des matériaux dits « éco-matériaux » peuvent être utilisés pour les constructions nouvelles et les extensions ainsi que pour les rénovations des constructions existantes.

■ LES RACCORDEMENTS AUX RESEAUX

Les raccordements aux réseaux doivent être prioritairement souterrains. En cas d'impossibilité d'enfouissement des réseaux (électrique, téléphonique...) ceux-ci doivent être réalisés afin d'être peu visibles en façade depuis le domaine public. Si l'encastrement des réseaux n'est pas

possible, ils sont peints dans le ton de la façade.

Les constructions ne doivent pas impacter de manière négative les bâtiments identifiés au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme sur la commune.

D'autres dispositions peuvent être retenues si elles permettent une meilleure harmonie avec les constructions existantes, notamment dans les zones d'activités et économiques.

Les constructions dont l'aspect général ou dont les détails architecturaux sont d'un type régional affirmé, étranger à la région, sont interdites.

Pour les constructions existantes, toute modification de façades, devantures ou couverture (volume, modénature, mise en œuvre, matériaux...) devra se faire dans le respect de l'ordonnancement architectural, de la composition et de la technologie : système constructif, respect des matériaux...

En cas de dispositif de végétalisation de la toiture et/ou de la façade, la surépaisseur ou la surélévation doit être adaptée au mode constructif et aux caractéristiques techniques et architecturales de la façade ou de la toiture et ne doit pas porter atteinte à la qualité architecturale du bâtiment et à son intention dans le cadre du bâti environnant.

■ LA HAUTEUR DU REZ-DE-CHAUSSEE PAR RAPPORT AU TERRAIN NATUREL

Le niveau du rez-de-chaussée des constructions à usage d'habitation ne doit pas être situé à plus de 0,80 m par rapport au terrain naturel ou au niveau du trottoir longeant la construction, relevé au milieu de

la façade de celle-ci. Dans les secteurs couverts par le PPRi, il convient de suivre les prescriptions de cette servitude d'utilité publique, qui s'impose au PLUM.

■ LES SYSTEMES DE PRODUCTION D'ENERGIE RENOUVELABLE

L'installation de systèmes de production d'énergie renouvelable doit être intégrée de façon harmonieuse à la construction.

■ LES DISPOSITIFS DE RECUPERATION DES EAUX DE PLUIE ET DES CHAUFFE-EAUX SOLAIRES

Les dispositifs de récupération des eaux de pluies et les dispositifs de panneaux solaires doivent être implantés de manière à ne pas être visibles depuis les emprises et voies publiques, ou, si cela est techniquement possible, être intégrés de manière satisfaisante depuis le domaine public (intégration paysagère ou architecturale).

■ LES RAMPES DE PARKING

Les rampes de parking, destinées à desservir les parcs de stationnement, doivent être intégrées dans la construction. Dans le cas où la configuration du terrain ou des contraintes techniques ne le permettraient pas, elles doivent être traitées de manière à s'harmoniser avec la construction et les espaces extérieurs.

LES FAÇADES

■ DISPOSITIONS TRANSVERSALES

Toutes les façades des constructions doivent être traitées avec le même soin que les façades principales et en harmonie avec elles. Les pignons aveugles doivent être animés et faire l'objet d'un traitement de modénature (corniches, bandeaux, etc) et/ou d'enduits.

Les différents murs d'un bâtiment ou d'un ensemble de bâtiments, aveugles ou non, visibles ou non depuis la voie publique, doivent présenter une unité d'aspect.

Pour les constructions existantes, les murs en pierre (notamment pierre de taille) ou briques prévus pour être apparents doivent être préservés. Les appareillages de pierre de taille ou brique encadrant les baies ou en renfort de maçonnerie (harpe) ou d'angle, ainsi que les décors d'origine (bandeaux, linteaux sculptés, mouluration des baies...) doivent être respectés, l'enduit devant arriver au nu de la pierre ou de la brique.

Pour les constructions situées à l'alignement de la rue, les installations techniques, compteurs, boîtes aux lettres et autres équipements doivent être intégrés dans l'épaisseur de la maçonnerie sans saillie par rapport à la façade en tenant compte de la composition et de l'équilibre de celle-ci et en préservant les éléments de décor et soubassements en pierre.

Les descentes d'eaux pluviales doivent être intégrées dans la composition architecturale de la façade. Les rejets d'eau pluviale des balcons, loggias et terrasses doivent être canalisés de façon à éviter toutes salissures des façades.

Les descentes d'eaux pluviales doivent être placées au droit des murs de refend ou mitoyens.

Tout élément d'imitation d'effet « pastiche » tel que colonnes, frontons... est interdit.

Les filets brise-vue, les canisses, les brandes naturelles ou artificielles, ainsi que tout type de matériau d'occultation rapporté sur les balcons sont interdits.

L'emploi à nu en façade de tous matériaux hétéroclites ou disparates non prévus pour

cet usage ou destinés à être recouverts (carreaux de plâtre, briques creuses, parpaings, etc.) est interdit.

Tout projet d'extension de caractère traditionnel doit reprendre le même traitement que la façade dont elle constitue l'extension. Tout projet d'extension d'expression contemporaine doit s'inscrire dans le respect de la volumétrie du bâtiment traditionnel.

Sont interdits :

- La mise à nu de matériaux destinés à être enduits ;
- Les retraits de l'épaisseur de l'enduit pour dénuder partiellement telle ou telle pierre ;
- Le dégroutage des façades enduites (et prévues comme telles dans leur conception) ;
- L'application de peinture sur les enduits (hors technique de badigeon traditionnelle) ou sur les briques ;
- Les enduits de finition « rustique », « tyrolien », « écrasé » et les types d'enduits ne présentant pas une surface plane.

La technique d'intervention doit être adaptée aux caractéristiques des maçonneries.

Sont interdits en façade sur l'espace public les sorties de chaudières à ventouse, les réservoirs d'eau, les blocs de climatisation et les paraboles et autres récepteurs hertziens. Si leur positionnement sur une des autres façades est nécessaire, ceux-ci doivent être dissimulés par un choix de teintes permettant de les intégrer au mieux dans l'environnement bâti et paysager.

Lorsqu'une autre mise en œuvre s'avère techniquement impossible, les blocs de climatisation doivent être dissimulés en façade derrière une grille perforée ou dans un percement existant.

Les matériaux utilisés pour restaurer ou transformer un bâtiment existant sont identiques ou similaires en texture et en couleur à ceux qui ont servi pour la construction d'origine, sauf s'il s'agit d'améliorer l'aspect extérieur.

■ LES MATÉRIAUX ET LES TEINTES

Les matériaux préfabriqués en vue de recevoir un enduit tels que briques creuses, parpaings de ciment agglomérés, béton brut ou cellulaire, ... ne doivent pas rester apparents.

Les matériaux destinés à être vus (maçonnerie en brique avec ou sans jeux de polychromie, pierre de taille...) ne doivent pas être recouverts.

Les retraits de l'épaisseur de l'enduit pour dénuder partiellement telle ou telle pierre sont interdits. Le décroulage des façades enduites (et prévues comme telles dans leur conception) est interdit.

La mise en œuvre d'éléments industrialisés imitant des matériaux traditionnels est interdite.

Les reprises ou interventions (perçement de baies...) devront être réalisés dans le même matériau ou présenter un aspect de finition en parfaite harmonie avec l'existant

Les enduits teintés dans la masse sont préférés aux peintures, en raison de leur durabilité.

■ LES PERCEMENTS

Les percements doivent être intégrés dans la composition générale des façades (proportions, rythme et éléments de modénature).

Les caissons de volets roulants installés en saillie de la façade sont interdits.

Le blanc pur est interdit pour les enduits, de même que le noir et les teintes vives.

Les bardages et couvertures métalliques (bac acier) sont interdits, ainsi que les enduits ciments, les placages pierre ou les matériaux d'imitation.

Les bardages bac acier sont interdits en façade, hormis pour les équipements et services publics.

Les couleurs de matériaux de parement et des peintures extérieures doivent s'harmoniser entre elles et ne pas porter atteinte au caractère des sites et paysages naturels ou urbains.

L'emploi de couleurs en rupture avec l'environnement est interdit, hormis pour les équipements d'intérêt collectif et services publics.

Les éléments peints traditionnels sur les murs doivent être préservés, notamment les anciennes publicités et enseignes peintes du XX^{ème} siècle.

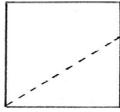
Pour les constructions existantes :

- Sur la façade sur rue, les ouvertures d'origine doivent être conservées et rétablies dans leurs dispositions premières.
- Sur les autres façades, les baies nouvelles doivent être de divisions verticales et de forme rectangulaire, dans le sens de la hauteur, quelle que soit leur taille.

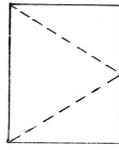
Exemple concernant les tailles des percements :

Evolution des proportions historiques

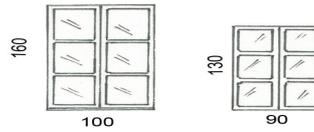
Les percements médiévaux sensiblement de proportion 2 sur 3



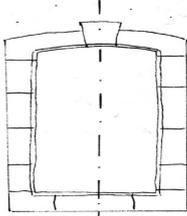
Les proportions classiques approchent 2 sur 4



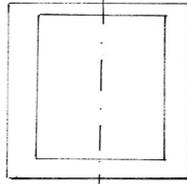
Les proportions des percements aujourd'hui sur le bâti traditionnel



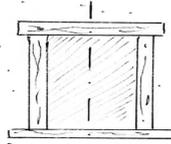
Les matériaux d'encadrement



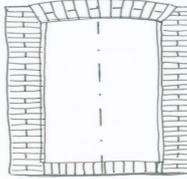
encadrement en pierre



encadrement en enduit en saillie



encadrement en bois



encadrement en brique

■ LES MODÉNATURES

Les modénatures sont recommandées afin de mettre en valeur l'aspect architectural du bâtiment.

Les dispositions d'origine, les décors et modénatures doivent être préservés ou rétablis s'ils ont été recouverts.

LES TOITURES

■ DISPOSITIONS TRANSVERSALES

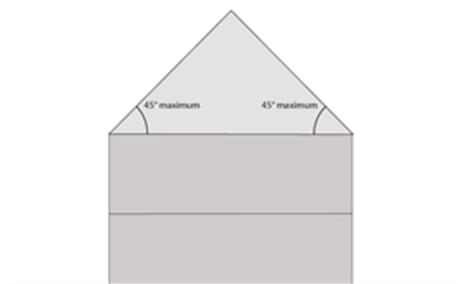
Les toitures doivent être considérées comme la cinquième façade du bâtiment et traitées avec soin.

La réalisation d'éléments de toiture ponctuels justifiés par les besoins de la composition peut être autorisée à condition que ceux-ci ne dénaturent pas le volume général de la construction et de la toiture en particulier et s'intègrent avec le bâti existant.

L'emploi des matériaux à caractère provisoire ou destinés à être recouverts (fibrociment, plaques de plastique translucide, tôle ondulée, PVC translucide) est interdit, excepté pour les abris de jardin et les vérandas.

Les constructions visibles depuis l'espace public doivent comporter une toiture avec deux pentes ou quatre pentes, sauf impossibilité technique justifiée, et de la prise en compte de l'environnement proche existant.

La pente de toit ne doit pas excéder 45° (voir illustration ci-dessous).

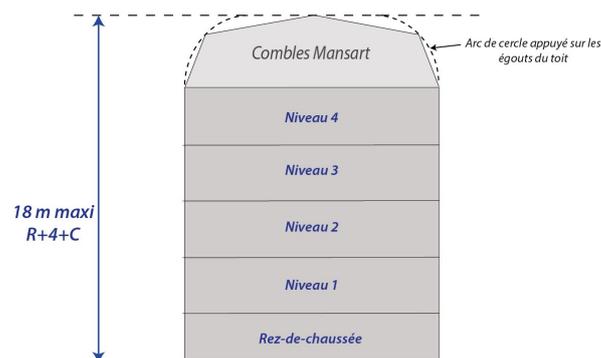


Pour la destination *Habitation* : possibilité de réaliser des toitures-terrasses non visibles depuis l'espace public sur les annexes et les extensions inférieures à 25 m² d'emprise au sol et sous réserve d'une intégration architecturale.

Pour la destination *Activités* : possibilité de réaliser des toitures-terrasses non visibles depuis l'espace public sur les annexes et les extensions inférieures à 25 m² d'emprise au sol et sous réserve d'une intégration paysagère pour les terrasses non accessibles uniquement.

Les parties de constructions à édifier en superstructure sur les terrasses telles que cheminées, machineries d'ascenseurs et de réfrigération, sortie de secours,..., à l'exception des dispositifs nécessaires à l'utilisation des énergies renouvelables, doivent s'intégrer dans la composition architecturale de la construction.

Les toitures à la Mansart sont autorisées uniquement dans le centre-ville, dès lors qu'elles s'inscrivent dans un arc de cercle appuyé sur les égouts du toit (cf. illustration ci-dessous).



■ LES CONSTRUCTIONS EXISTANTES

Les toitures traditionnelles en ardoise, en tuile en terre cuite petit moule ou les toitures-terrasses correspondant à la typologie d'origine du bâtiment doivent être conservées.

■ LES TOITURES À PENTES

Les combles doivent présenter une unité de volume et de conception.

■ LES LUCARNES ET CHÂSSIS DE TOIT

Le faîtage des lucarnes doit être inférieur à celui de la toiture.

Les châssis de toit doivent être disposés dans le plan de la toiture, avec l'objectif de ne pas dépasser les tuiles ou ardoises de couvert. Ils sont alignés entre eux, et implantés dans la partie inférieure des combles.

Les dispositifs d'éclairage naturel créés dans un comble (lucarnes, châssis de toit, verrières etc...) doivent présenter des dimensions et un ordonnancement en cohérence avec la composition des façades, en particulier pour celles donnant sur les emprises publiques ou rues.

L'éclairage éventuel des combles est assuré par des ouvertures en lucarnes ou châssis de toit dont la somme des largeurs ne doit pas excéder la moitié de la longueur de la toiture.

Les châssis oscillo-basculants doivent être encastrés dans le pan de la toiture.

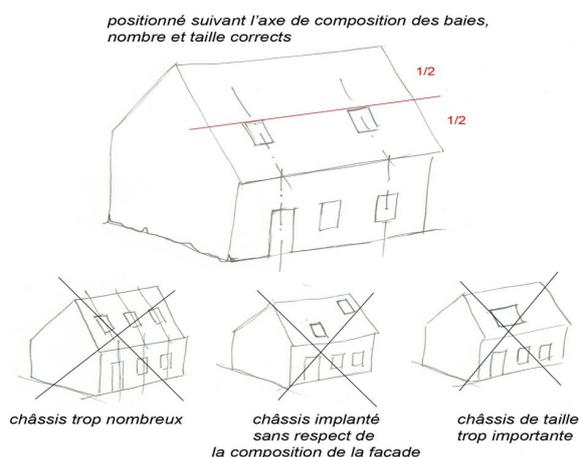
■ LES PANNEAUX SOLAIRES

Il est recommandé d'intégrer les panneaux dans l'épaisseur de la toiture sans former de saillie importante.

Les éléments techniques doivent être intégrés de façon harmonieuse au site et à la construction, le cas échéant, de manière à en réduire l'impact visuel depuis les espaces ouverts à l'usage du public.

Pour les constructions existantes, la réfection de toiture doit respecter le style de la construction (pentes et matériaux) existante.

Les châssis de toit doivent être positionnés suivant l'axe de composition des baies, qui seront d'une quantité et d'une taille correctes.



Les volets roulants sont interdits sur les châssis de toit lorsqu'ils forment une saillie.

■ LES CHEMINEES

Les cheminées doivent être simples et bien proportionnées.

Les cheminées d'origine des constructions identifiées au titre de l'article L. 151-19 du Code de l'urbanisme doivent être préservées et restaurées. Si leur remplacement s'avérait nécessaire ou en cas de création nouvelle, les souches de cheminée neuves doivent

respecter les dispositions des souches de cheminée existantes.

Les cheminées sont en brique et de gabarit simple et massif, à l'exception des zones UP et UE.

Les gaines de fumée et de ventilation seront intégrées dans des éléments d'architecture (cheminée, lucarnes).

■ LES GARDE-CORPS ET ACROTÈRES

Sauf impossibilité technique avérée, le rehaussement des acrotères doit être privilégié par rapport à l'implantation de garde-corps de sécurité pour les toitures terrasses. Les ouvrages techniques situés en toiture doivent être masqués par l'acrotère.

Les garde-corps, s'ils s'avèrent nécessaires, doivent obligatoirement être dans des teintes, formes et aspects en harmonie avec ceux de la construction.

■ LES MATERIAUX ET TEINTES

Afin de préserver la morphologie urbaine et les particularités architecturales communales, il convient de privilégier les matériaux de couverture de toiture suivants :

- ardoises naturelles ou artificielles ;
- tuiles ;
- zinc.

Le bac acier n'est autorisé que pour les annexes et les extensions des constructions existantes non visibles depuis le domaine public et à condition qu'il soit de qualité et que son aspect, sa forme et sa couleur soient similaires au zinc, à de l'ardoise ou de la tuile.

La rénovation et le remplacement à l'identique des toitures en bac acier déjà existantes et dans le cadre d'une extension sont également autorisés.

LES CLÔTURES

■ DISPOSITIONS TRANSVERSALES

Les clôtures doivent, dans leur aspect, leurs dimensions et les matériaux employés, participer à la qualité des espaces publics et favoriser la biodiversité ainsi que le respect du cycle naturel de l'eau.

Les clôtures doivent s'intégrer à leur environnement par :

- la simplicité et les proportions de leurs volumes,
- la qualité des matériaux,
- l'harmonie des couleurs,
- leur tenue générale et hauteur.

Les clôtures ne sont pas obligatoires, mais lorsqu'elles existent, elles doivent contribuer à l'embellissement et à l'amélioration de l'espace par le choix des matériaux ou des essences végétales.

Les murs en pierre existants doivent être conservés et restaurés à l'exception des suppressions rendues nécessaires pour permettre la réalisation des accès, limités aux stricts besoins de desserte du terrain. En cas d'implantation d'une nouvelle construction à l'alignement des voies, la longueur du mur démolé sera limitée à la largeur de la nouvelle construction.

Les clôtures peuvent être doublées de haies végétales implantées dans le respect des règles du Code civil.

Quelle que soit la clôture réalisée, elle ne pourra être le support d'aucun type de matériau d'occultation rapporté tels que les filets brise-vue, canisses, brandes naturels ou artificiels.

Toute modification des murs de clôtures, portails traditionnels existants doit se faire dans le respect des mises en œuvre traditionnelle d'origine si elles ont été préservées et dans un principe d'insertion harmonieux dans l'espace urbain.

Les clôtures sur rue ou en vis-à-vis des voies et emprises publiques doivent être constituées :

- soit d'un mur bahut d'une hauteur comprise entre 0,40 m et 1,00 m maxi surmonté d'éléments rigides, doublé ou non d'une haie vive d'essences locales implantée à l'intérieur de la parcelle ;
- soit d'un mur plein, hormis dans les angles de rues situées en intersection ou dans un virage pour des raisons de sécurité.
- soit d'un grillage ajouré, doublé ou non d'une haie vive ;
- soit d'une haie vive ;

Les clôtures en limites séparatives doivent être constituées, à l'exception des zones d'activités économiques (UAE) :

- soit en élément plein ;
- soit à claire-voie.

La hauteur des clôtures sur rue est limitée à 1,80 m, portails et piliers compris. La hauteur des clôtures en limite séparative est limitée à 2 m, portails et piliers compris.

Les piliers ne doivent pas excéder 0,40 m de large.

Les murs en ouvrage maçonnés seront chaperonnés et obligatoirement enduits sur les deux faces.

Les grilles et portails présenteront un dessin simple et assorti et seront de la même teinte.

Les grillages peuvent recevoir un mur de soubassement minéral d'une hauteur maximale de 25 cm.

Pour les ensembles collectifs du centre-ville : la clôture doit être constituée d'un soubassement de 0,20 m surmonté d'un barreaudage doublé d'une haie vive d'essences locales implantée à l'intérieur de la parcelle. La hauteur totale de la clôture doit alors être comprise entre 1,40 m et 1,80 m.

Pour les clôtures sur rue :

- Une délimitation claire entre le domaine public de voirie et l'espace privé est privilégiée,
- Pour intégrer les coffrets techniques et les boîtes aux lettres, le mur bahut peut ponctuellement être réhaussé, dans la limite d'un tiers de la hauteur totale de la clôture.

Dans la zone UAE :

- Les clôtures doivent avoir une hauteur maximale de 2m. Les murs en ouvrage maçonnés seront chaperonnés et enduits sur les deux faces, hormis dans les angles de rues situées en intersection ou dans un virage pour des raisons de sécurité.
- D'autres dispositions peuvent néanmoins être retenues pour les équipements d'intérêt collectif et les services publics au regard des besoins et motivés liés au fonctionnement et à la sécurité.

Dans les zones A et N :

Les clôtures doivent avoir un aspect valorisant le caractère agricole et/ou naturel de la zone. En cas de clôtures pleines existantes, celles-ci doivent permettre le passage de la petite faune.

Dans les zones A et N et en limite séparative de la zone N :

En cas de clôtures pleines, celles-ci doivent permettre le passage de la petite faune, en présentant à minima une ouverture ponctuelle en bas de clôture de format 15x15cm, par tranche entamée de 15m de linéaire de clôture, avec au minimum un passage lorsque le linéaire est inférieur à 15m.

■ LA COMPOSITION

Une attention particulière doit être apportée dans la conception et la réalisation des clôtures :

- En évitant la multiplicité des matériaux,

- En recherchant la simplicité des formes et des structures.

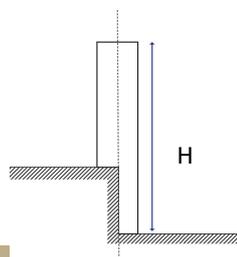
■ LA MESURE DE LA HAUTEUR DE LA CLOTURE

La hauteur est mesurée :

- du sol naturel avant remaniement jusqu'au point le plus élevé pour les clôtures en limite séparative,
- à partir du domaine public jusqu'au point le plus élevé pour les clôtures sur rue.

La hauteur de la clôture est comptée sur l'ensemble de son linéaire. (cf. schéma et définition de la hauteur).

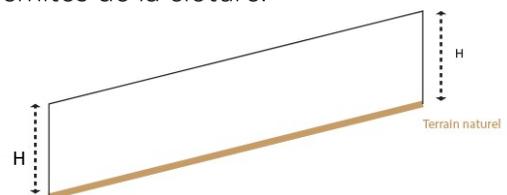
Lorsqu'il existe un dénivelé, la portion de clôture jouant le rôle de soutènement est comprise dans le calcul de la hauteur et aucun point du



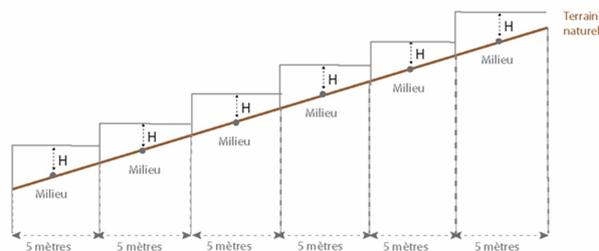
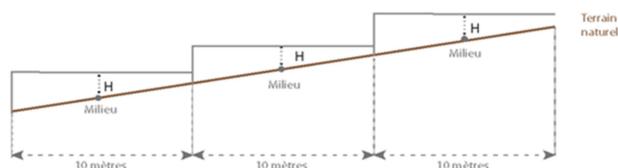
linéaire ne peut dépasser.

Dans le cas d'une clôture mitoyenne, la hauteur maximale autorisée est mesurée à partir du point le plus bas du terrain naturel.

La clôture peut suivre la pente du terrain naturel. La hauteur est mesurée aux deux extrémités de la clôture.



La hauteur de la clôture peut être découpée en sections de 5 à 10 mètres, à moduler selon l'importance de la pente et la longueur de la clôture. La hauteur est mesurée au milieu de chaque section.



■ LES MATERIAUX, TEINTES ET ASPECTS

Les matériaux utilisés en clôture doivent présenter un caractère pérenne conservant un aspect qualitatif dans le temps. L'utilisation de matériaux précaires est interdite (tôle ondulée, fibrociment...).

Les matériaux et couleurs utilisés pour la clôture doivent être en harmonie avec la construction principale.

En limite de voie, les murs en plaques de béton, les lices et panneaux en béton, ainsi que les clôtures de type « fils barbelés », les claustras sont interdits.

■ LES HAIES VEGETALES

Lorsque qu'une haie vive composée d'essences locales et variées existe, elle est préservée. Si son état sanitaire ne le permet pas, la plantation d'un panachage de 3 essences minimum locales est conseillée afin

d'éviter des haies mono-variétales. La plantation d'espèces invasives est proscrite (cf. OAP paysages et trame verte et bleue).

■ LES PORTAILS ET PORTILLONS

Les portails et portillons doivent être de qualités, simples et proportionnés à la clôture à laquelle ils se rattachent. Ils sont traités en harmonie avec la clôture (couleurs, matériaux) et la conception architecturale d'ensemble des constructions et espaces libres. Ils sont pleins ou ajourés, sans excès de surcharges décoratives.

Les battants de portails et portillons ne doivent pas s'ouvrir sur le domaine public.

■ EXEMPLES DE CLOTURES SUR RUE TYPE



■ LES ACCES SUR RUE

Tout accès doit présenter une largeur d'emprise d'au moins égale à 5 mètres. Une exception peut être accordée dans le cas d'un accès par un porche ou une porte cochère.

LES PLANTATIONS D'ARBRES ET TRAITEMENT DES ESPACES LIBRES

■ DISPOSITIONS TRANSVERSALES

Les espaces libres doivent être aménagés selon une composition paysagère soignée, adaptée à l'échelle du terrain et aux lieux environnants. Cette composition privilégie les espaces verts d'un seul tenant et en contiguïté avec les espaces libres des terrains voisins pour le bénéfice de la trame verte urbaine.

Le projet de construction doit présenter un volet paysager présentant la nature des plantations et des aménagements futurs.

Il conviendra de ne pas reléguer l'aménagement des espaces verts sur les délaissés inutilisables pour les constructions, mais, au contraire, d'en faire un élément déterminant de la composition urbaine.

L'espace libre entre deux constructions non contiguës doit faire l'objet d'un traitement paysager. Il peut accueillir des rampes d'accès au parking, mais ne doit pas être aménagé en parking.

■ LES PLANTATIONS D'ARBRES

Afin de préserver la biodiversité et les écosystèmes locaux, la plantation d'essences végétales locales ou indigènes doit être privilégiée au détriment d'espèces exotiques (cf. OAP paysages et trame verte et bleue) potentiellement invasives. Les plantations doivent être composées d'essences variées.

■ LES ESPACES DE STATIONNEMENT ET LEUR VÉGÉTALISATION

Les aires de stationnement extérieures doivent être réalisées dans un souci de limitation de l'imperméabilisation des sols.

Tout projet doit, dans la mesure du possible, veiller à la préservation des arbres existants. Ces dispositions doivent figurer dans le volet paysager du projet.

Les toitures-terrasses non accessibles, ainsi que les dalles non accessibles des locaux autorisés en rez-de-chaussée, doivent être recouvertes d'une épaisseur minimale de 0,4m de terre végétale sur au moins 50% de leur surface.

Toute opération supérieure ou égale à 10 logements peut prévoir une plateforme de compostage collectif pour les déchets organiques, facilement et intégrée au quartier et à son environnement proche.

Les arbres doivent préférentiellement être groupés en bosquets et faire l'objet d'une composition paysagère. Il conviendra de varier les essences végétales afin de contribuer à la biodiversité.

Un périmètre non-imperméabilisé doit être respecté au pied des arbres plantés. Il doit garantir le bon développement de l'arbre ; sa superficie doit être adaptée à l'essence choisie.

LES ÉLÉMENTS BÂTIS REMARQUABLES IDENTIFIÉS AUX DOCUMENTS GRAPHIQUES AU TITRE DE L'ARTICLE L. 151-19 DU CODE DE L'URBANISME

■ PRESCRIPTIONS GÉNÉRALES

En complément du principe d'interdiction des démolitions, transformations ou dénaturations des éléments bâtis remarquables fixées par l'article DC-1.2.1 relatif aux dispositions communes à toutes les zones, les prescriptions suivantes définissent les conditions générales de conservation de ce patrimoine. Elles sont complétées le cas échéant par des prescriptions particulières et, dans tous les cas par l'OAP Patrimoine, dans un rapport de compatibilité.

L'architecture, l'unité et la volumétrie des constructions anciennes ou présentant un intérêt architectural identifiées au titre de l'article L. 151-19 du code de l'urbanisme doivent être préservées et / ou valorisées lors de tous travaux de ravalement ou de réhabilitation.

Pour tous travaux sur un bâtiment identifié ou ayant un intérêt architectural, les éléments de décor et de modénature doivent être préservés ou restaurés à l'identique s'ils ont été recouverts. Les éléments de structures prévus pour être visibles (brique, pierre, métal, etc.) doivent être laissés apparents.

Les travaux d'aménagement et les constructions réalisés sur les parcelles contiguës à ces éléments de patrimoine bâti doivent être élaborés de façon à ne pas porter atteinte à ce patrimoine.

>> Les façades

Pour les constructions identifiées au titre de l'article L. 151-19 du code de l'urbanisme, toute modification de façades, devantures ou couverture (volume, modénature, mise en œuvre, matériaux...) doit se faire dans le respect de l'ordonnancement architectural, de la composition et de la technique originelle : système constructif, respect des matériaux... sauf si une altération antérieure s'est produite et a conduit à une dénaturation de l'aspect initial de la construction. Dans ce cas, un retour à l'état historique initial est possible et souhaitable.

>> Les toitures

Pour les constructions existantes, la réfection de toiture doit respecter le style

de la construction (pentes et matériaux) existante sauf si, pour les constructions identifiées au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme, une altération antérieure s'est produite et a conduit à une dénaturation de l'aspect initial de la construction. Dans ce cas, un retour à l'état initial est possible et souhaitable.

>> Les menuiseries

- Les menuiseries des fenêtres et les volets et persiennes traditionnels doivent être conservés chaque fois que leur état le permet et restaurés si nécessaire.

>> Les ferronneries

- Les ferronneries de qualité en fer forgé sont conservées et/ou réutilisées (heurtoir, serrures...).

>> Les portes de garage

- Les mécanismes roulants sont interdits, notamment en remplacement de portes de garage existantes.

>> Les clôtures

- Les portes et portails anciens des clôtures doivent être préservés et entretenus,
- La création ou la modification de clôtures et portails doit permettre une valorisation de la construction identifiée, et être traitée d'une manière comparable au bâti repéré en lui-même.

■ **LISTE DES ÉLÉMENTS BÂTIS REMARQUABLES, CLASSÉS SELON LES TYPOLOGIES ET INTENTIONS DE PROTECTION DÉFINIES PAR L'OAP PATRIMOINE**

Les éléments bâtis remarquables identifiés par les documents graphiques font l'objet d'une classification, par commune, entre 7 types de patrimoine bâti ponctuel (déclinés en 18 catégories de patrimoine bâti) et 6 types d'ensembles patrimoniaux.

1° Éléments bâtis remarquables : le bâti ponctuel

N°	Adresse & informations complémentaires	Catégorie	Photos
1353	38 rue Marcelin Berthelot Encadrement de baie pierre, chaînage d'angle, cheminées, lucarnes, modénature corniche brique, alignement	Longères, fermes et bâtis de ferme	
1359	66 rue de Joie	Maisons de ville ou de bourg	
1504	rue André Dessaux Manufacture des Tabacs - Cheminée Imperial Tobacco	Bâtiments industriels	
1505	324 rue Marcelin Berthelot Maison de garde-barrière	Maisons de ville ou de bourg	
1506	321 rue Marcelin Berthelot Encadrement de baies pierre, lucarne	Longères, fermes et bâtis de ferme	
1684	286b rue du Faubourg Banner Encadrement de baie pierre, cheminée	Maisons de ville ou de bourg	
1688	246b rue du Faubourg Banner Encadrement de baie pierre/brique, modénature brique	Immeubles de rapport	

N°	Adresse & informations complémentaires	Catégorie	Photos
1689	181 rue Marcelin Berthelot Encadrement de baies pierre, lucarne, cheminées, ordonnancement des percements, modénature	Maisons de maître	
1691	145 rue de la Barrière Saint-Marc Encadrement de baie pierre, lucarnes	Longères, fermes et bâtis de ferme	
1692	276 rue du Faubourg Bannier Encadrement de baie pierre/brique, modénature brique, composition harmonieuse de façade, cheminées	Immeubles de rapport	
1694	143 rue de la Barrière Saint-Marc Encadrement de baie pierre, chaînage d'angle, lucarnes, cheminées	Maisons de maître	
1696	20 rue Louis Pasteur	Maisons à jardin	
1699	43 rue Kléber Encadrement de baie en saillie, lucarne, cheminée	Longères, fermes et bâtis de ferme	
1701	262 rue du Faubourg Bannier Modénature, encadrement de baie pierre, cheminées	Immeubles de rapport	
1702	56 rue de Joie Encadrement de baie pierre/brique, modénature brique	Maisons de maître	

N°	Adresse & informations complémentaires	Catégorie	Photos
1703	4 rue Lazare Carnot Encadrement de baies pierre/brique, modénature, composition harmonieuse de façade	Maisons de ville ou de bourg	
1704	57 rue de la Sente Encadrement de baie pierre/brique, chaînage d'angle, cheminées	Maisons de ville ou de bourg	
1705	12 rue Louis Pasteur	Longères, fermes et bâtis de ferme	
1706	9 rue Louis Pasteur Modénature brique, toiture	Longères, fermes et bâtis de ferme	
1707	284-286 rue du Faubourg Bannier Encadrement de baie pierre, cheminée	Immeubles de rapport	
1708	264-266 rue du Faubourg Bannier Modénature corniche, encadrement de baie pierre, lucarne, cheminées	Immeubles de rapport	
1709	3 rue de la Sente	Maisons de ville ou de bourg	
1710	97 rue Marcelin Berthelot Encadrement de baie pierre, corniche brique, cheminée	Maisons de ville ou de bourg	
1711	83 rue Jean Jaurès Cheminées	Longères, fermes et bâtis de ferme	

N°	Adresse & informations complémentaires	Catégorie	Photos
1712	95 rue Marcelin Berthelot Encadrement de baies pierre/brique, modénature corniche, cheminées	Maisons de ville ou de bourg	
1715	29 rue Fernand Rabier Encadrement de baie en saillie	Maisons de ville ou de bourg	
1716	352-354 rue du Faubourg Bannier Encadrement de baie pierre, modénature pierre, lucarnes	Immeubles de rapport	
1717	350 rue du Faubourg Bannier Encadrement de baie pierre, modénature pierre, lucarnes, chaînage d'angle	Immeubles de rapport	
1719	348 rue du Faubourg Bannier Encadrement de baie pierre/brique, modénature brique	Immeubles de rapport	
1720	346 rue du Faubourg Bannier Encadrement de baie pierre, modénature pierre	Immeubles de rapport	

N°	Adresse & informations complémentaires	Catégorie	Photos
1721	49b rue Kléber Encadrement de baie pierre/brique, modénature brique, composition harmonieuse de façade, cheminées	Maisons de ville ou de bourg	
1722	36-38 rue de la Sente Encadrement de baie pierre	Maisons de ville ou de bourg	
1724	342 rue du Faubourg Bannier Encadrement de baie pierre, modénature corniche	Immeubles de rapport	
1725	83 rue Kléber Encadrement de baie pierre/brique, modénature mixte	Maisons de ville ou de bourg	
1726	20 rue Lazare Carnot Encadrement de baies pierre/brique, cheminées	Villas ou maisons de villégiature	
1727	79 rue Kléber Modénature brique	Maisons de ville ou de bourg	
1728	81 rue Kléber Encadrement de baie pierre/brique, modénature mixte	Maisons de ville ou de bourg	
1729	14 rue Lazare Carnot Encadrement de baies pierre/brique, chaînage d'angle, cheminée	Maisons de ville ou de bourg	

N°	Adresse & informations complémentaires	Catégorie	Photos
1730	39 rue Pierre Brossolette Encadrement de baie pierre/brique, modénature brique, ornement, cheminées	Maisons de ville ou de bourg	
1731	310 rue du Faubourg Bannier Encadrement de baie pierre, chaînage d'angle, lucarnes, travées	Immeubles de rapport	
1732	41 rue Pierre Brossolette Encadrement de baie pierre, modénature pierre	Maisons de ville ou de bourg	
1734	30b rue Pierre Brossolette Encadrement de baies pierre, cheminée	Maisons de ville ou de bourg	
1737	2b rue Fernand Rabier Encadrement de baie pierre, modénature	Maisons de ville ou de bourg	
1738	2 rue Fernand Rabier Encadrement de baie en saillie, cheminées	Maisons de ville ou de bourg	
1739	1b rue Lazare Carnot Encadrement de baies pierre/brique, modénature, composition harmonieuse de façade	Maisons à jardin	
1740	46 rue de Joie Modénature brique	Maisons de ville ou de bourg	
1741	10 rue Fernand Rabier Cheminées	Maisons de ville ou de bourg	

N°	Adresse & informations complémentaires	Catégorie	Photos
1742	12 rue Lazare Carnot Encadrement de baies pierre/brique, chaînage d'angle, cheminées	Longères, fermes et bâtis de ferme	
1743	62 rue Kléber Encadrement de baie pierre/brique, lucarne	Longères, fermes et bâtis de ferme	
1744	6 rue Lazare Carnot Encadrement de baies pierre/brique, chaînage d'angle, cheminées	Maisons à jardin	
1745	93 rue Jean Jaurès Encadrement de baie, cheminées	Longères, fermes et bâtis de ferme	
1746	8 rue Lazare Carnot Encadrement de baies pierre/brique, chaînage d'angle, cheminées	Maisons de maître	
1747	91 rue Jean Jaurès Encadrement de baie, cheminées	Maisons de ville ou de bourg	
1748	58 rue de Joie Encadrement de baie pierre/brique, modénature brique	Villas ou maison de villégiature	
1749	217 rue Marcelin Berthelot Encadrement de baie en saillie, Encadrement de baie brique	Maisons de ville ou de bourg	
1750	77 rue de la Barrière Saint-Marc Encadrement de baie pierre/brique, chaînage d'angle	Maisons de ville ou de bourg	
1751	75 rue Jean Jaurès	Maisons de ville ou de bourg	

N°	Adresse & informations complémentaires	Catégorie	Photos
1752	54 rue de Joie Encadrement de baie pierre/brique, modénature brique	Maisons de ville ou de bourg	
1754	79 rue de la Barrière Saint-Marc Encadrement de baie pierre/brique, modénature	Maisons de ville ou de bourg	
1755	71 rue Jean Jaurès Encadrement de baie pierre/brique, modénature mixte	Maisons de ville ou de bourg	
1756	50-52 rue de Joie Encadrement de baie pierre/brique, modénature brique	Maisons de ville ou de bourg	
1757	358 rue du Faubourg Bannier Encadrement de baie pierre, modénature pierre, lucarnes	Immeubles de rapport	
1758	356 rue du Faubourg Bannier Encadrement de baie pierre, modénature corniches, lucarnes	Immeubles de rapport	

N°	Adresse & informations complémentaires	Catégorie	Photos
1760	238 rue du Faubourg Banner Encadrement de baie pierre, modénature pierre/brique	Immeubles de rapport	
1761	55 rue Pierre Brossolette Linteaux, modénature, cheminées	Maisons de ville ou de bourg	
1762	236 rue du Faubourg Banner Encadrement de baie pierre/brique, modénature pierre/brique, lucarne, travée, cheminées	Immeubles de rapport	
1764	41 rue de la Sente Encadrement de baie brique, cheminée	Maisons de ville ou de bourg	
1767	71 rue de la Barrière Saint-Marc Encadrement de baie pierre, lucarne, cheminées	Maisons de ville ou de bourg	
1768	55 rue de la Sente Encadrement de baie brique, cheminée	Maisons de ville ou de bourg	

N°	Adresse & informations complémentaires	Catégorie	Photos
1769	85, 87 rue de la Barrière Saint-Marc Encadrement de baie pierre, modénature mixte, lucarnes, cheminées	Maisons de ville ou de bourg	
1770	41 rue Fernand Rabier Encadrement de baie pierre/brique, modénature mixte, cheminée	Maisons de ville ou de bourg	
1771	49t rue Kléber Encadrement de baie pierre/brique, modénature brique, composition harmonieuse de façade, cheminées	Maisons de ville ou de bourg	
1772	3 rue Paul Bert Modénature mixte, linteaux, cheminée	Longères, fermes et bâtis de ferme	
1773	51 rue Kléber Toiture, encadrement de baie pierre	Maisons de ville ou de bourg	
1775	9 rue de la Sente Encadrement de baies brique, modénature mixte, composition harmonieuse de façade	Maisons de ville ou de bourg	
1776	34 rue Paul Bert Encadrement de baie pierre/brique, modénature mixte, composition harmonieuse de façade, cheminée	Maisons de ville ou de bourg	

N°	Adresse & informations complémentaires	Catégorie	Photos
1777	51 rue de la Barrière Saint-Marc Encadrement de baie pierre, ordonnancement des percements, lucarnes, cheminées	Maisons de maître	
1778	51 rue de la Sente Encadrement de baie brique, cheminée	Maisons de ville ou de bourg	
1779	67 rue de la Barrière Saint-Marc Encadrement de baie pierre, lucarne, cheminée	Maisons de ville ou de bourg	
1780	75b rue de la Barrière Saint-Marc Encadrement de baie pierre/brique	Maisons de ville ou de bourg	
1782	53, 55 rue de la Barrière Saint-Marc Encadrement de baie brique, modénature, lucarnes, cheminées	Maisons de ville ou de bourg	
1784	42b rue Kléber Encadrement de baie pierre/brique, chaînage d'angle, lucarne, cheminée	Longères, fermes et bâtis de ferme	
1787	60 rue de Joie Encadrement de baie pierre/brique, modénature brique	Maisons de ville ou de bourg	

N°	Adresse & informations complémentaires	Catégorie	Photos
1788	50 rue Kléber Modénature brique, cheminées	Maisons de ville ou de bourg	
1789	198 rue Marcelin Berthelot Encadrement de baies pierre, lucarne, chaînage d'angle	Maisons de ville ou de bourg	
1790	155 rue de la Barrière Saint-Marc Encadrement de baies pierre, lucarnes, modénature bois	Longères, fermes et bâtis de ferme	
1792	32, 32b rue de la Sente Encadrement de baie pierre/brique, cheminée	Maisons de ville ou de bourg	
1793	195 rue de la Barrière Saint-Marc Encadrement de baies pierre	Longères, fermes et bâtis de ferme	
1794	80 rue Jean Jaurès	Maisons de ville ou de bourg	
1795	6 rue Joseph Leroy Encadrement de baie pierre/brique, modénature brique	Maisons de ville ou de bourg	
1796	240b, 242 rue du Faubourg Banner Encadrement de baie pierre, modénature pierre, lucarnes, travées, cheminées	Immeubles de rapport	

N°	Adresse & informations complémentaires	Catégorie	Photos
1797	8 rue Joseph Leroy Encadrement de baie pierre/brique, modénature brique, lucarnes	Maisons de ville ou de bourg	
1798	240b rue du Faubourg Bannier Encadrement de baie pierre, modénature pierre, lucarnes, travées, cheminées	Immeubles de rapport	
1799	231 rue Marcelin Berthelot Encadrement de baies pierre/brique, chaînage d'angle, modénature, cheminées	Maisons de ville ou de bourg	
1800	58 rue Jean Jaurès Encadrement de baie pierre, modénature mixte, lucarne	Maisons de ville ou de bourg	
1802	20 rue Paul Bert Encadrement de baie pierre/brique, modénature mixte, composition harmonieuse de façade, travée, cheminées	Maisons de ville ou de bourg	
1803	2 rue Joseph Leroy Encadrement de baie pierre, modénature brique, composition harmonieuse de façade	Maisons de ville ou de bourg	
1805	62 rue de Joie Encadrement de baie pierre/brique, modénature brique	Maisons de ville ou de bourg	

N°	Adresse & informations complémentaires	Catégorie	Photos
1806	20 rue Lazare Carnot Encadrement de baies pierre/brique, cheminées	Villas ou maisons de villégiature	
1807	14 rue de la Sente Encadrement de baie brique, travée, corniche	Maisons de ville ou de bourg	
1808	13b rue Lazare Carnot Encadrement de baies pierre/brique, chaînage d'angle, cheminée	Maisons de ville ou de bourg	
1809	11 rue Lazare Carnot Encadrement de baies pierre/brique, chaînage d'angle, cheminée	Maisons de ville ou de bourg	
1811	298 rue du Faubourg Bannier Encadrement de baie pierre, modénature pierre, lucarnes, cheminées	Immeubles de rapport	
1812	137 rue de la Barrière Saint- Marc Modénature, cheminées	Maisons de ville ou de bourg	
1813	139 rue de la Barrière Saint- Marc Encadrement de baies pierre, lucarnes, cheminées	Maisons de ville ou de bourg	
1814	141 rue de la Barrière Saint- Marc Encadrement de baies pierre, corniche brique	Longères, fermes et bâtis de ferme	

N°	Adresse & informations complémentaires	Catégorie	Photos
1815	163 rue de la Barrière Saint-Marc Encadrement de baie pierre/brique, modénature brique, cheminées	Maisons de ville ou de bourg	
1816	7 rue de la Sente Linteaux	Maisons de ville ou de bourg	
1817	93 rue Marcelin Berthelot Encadrement de baies pierre/brique, corniche brique, cheminées	Maisons de ville ou de bourg	
1818	69 rue de la Barrière Saint-Marc Encadrement de baie pierre, lucarnes, cheminées	Maisons de ville ou de bourg	
1820	33 rue de la Sente Encadrement de baie pierre/brique, modénature, ornements, cheminées	Maisons de ville ou de bourg	
1821	99 rue Marcelin Berthelot Encadrement de baies pierre/brique, ordonnancement des percements, modénature corniches, cheminées	Maisons de ville ou de bourg	
1822	75-77 rue Kléber Modénatures, lucarne	Maisons de ville ou de bourg	
1823	17 rue Fernand Rabier Linteaux, modénature brique, cheminées	Maisons de ville ou de bourg	

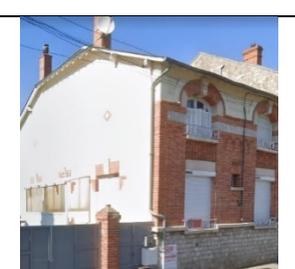
N°	Adresse & informations complémentaires	Catégorie	Photos
1824	15 rue Fernand Rabier Composition harmonieuse de façade, cheminée	Maisons de ville ou de bourg	
1825	13 rue Fernand Rabier Encadrement de baie pierre/brique, modénature mixte, composition harmonieuse de façade, cheminée	Maisons de ville ou de bourg	
1826	11 rue Fernand Rabier Encadrement de baie pierre, lucarne	Maisons de ville ou de bourg	
1827	9 rue Fernand Rabier Encadrement de baie pierre, modénature mixte	Maisons de ville ou de bourg	
1828	7 rue Paul Bert Encadrement de baie pierre/brique, modénature mixte, cheminées	Maisons de ville ou de bourg	
1830	6 rue de la Sente Encadrement de baie en saillie	Maisons de ville ou de bourg	

N°	Adresse & informations complémentaires	Catégorie	Photos
1831	8 rue de la Sente Encadrement de baie brique	Maisons de ville ou de bourg	
1832	12 rue de la Sente	Maisons de ville ou de bourg	
1833	28 rue Kléber Encadrement de baie pierre/brique, chaînage d'angle, cheminée	Maisons de ville ou de bourg	
1834	52 rue Kléber Encadrement de baies en saillie, composition harmonieuse de façade, cheminées	Maisons de ville ou de bourg	
1835	54 rue Kléber Encadrement de baies brique, pierre, pierre/brique, modénatures mixte, composition harmonieuse de façade	Maisons de ville ou de bourg	
1836	68 rue Kléber Modénatures, cheminées	Maisons de ville ou de bourg	
1837	74 rue Kléber Modénatures, lucarne	Maisons de ville ou de bourg	

N°	Adresse & informations complémentaires	Catégorie	Photos
1838	76 rue Kléber Modénatures, lucarne	Maisons de ville ou de bourg	
1839	14 rue Fernand Rabier Linteaux, composition harmonieuse de façade	Maisons de ville ou de bourg	
1841	36 rue Kléber Modénature corniche brique, encadrement de baie pierre/brique, cheminée	Maisons de ville ou de bourg	
1842	30 rue Kléber Encadrement de baie pierre/brique, cheminée	Longères, fermes et bâtis de ferme	
1843	31 rue Kléber Encadrement de baie pierre/brique, composition harmonieuse de façade	Maisons de ville ou de bourg	
1845	98 rue Kléber Encadrement de baie en saillie, composition harmonieuse de façade, cheminées	Maisons de ville ou de bourg	
1846	61 rue de la Barrière Saint- Marc Encadrement de baie mixte, lucarnes, cheminées	Maisons de ville ou de bourg	
1847	18 rue Louis Pasteur	Longères, fermes et bâtis de ferme	

N°	Adresse & informations complémentaires	Catégorie	Photos
1848	55 rue de la Barrière Saint-Marc Encadrement de baie brique, modénature, lucarnes, cheminées	Maisons de ville ou de bourg	
1849	234 rue du Faubourg Bannier Encadrement de baie pierre, modénature pierre, lucarnes	Immeubles de rapport	
1850	232 rue du Faubourg Bannier Encadrement de baie pierre, modénature pierre, cheminées	Immeubles de rapport	
1852	230 rue du Faubourg Bannier Encadrement de baie pierre, modénature pierre, cheminées	Immeubles de rapport	
1853	11 rue de la Sente Encadrement de baies brique, modénature, composition harmonieuse de façade, cheminées	Maisons de ville ou de bourg	
1854	13 rue de la Sente Encadrement de baie brique, composition harmonieuse de façade, cheminée	Maisons de ville ou de bourg	
1855	228, 230 rue du Faubourg Bannier Encadrement de baie pierre, modénature pierre, cheminées	Immeubles de rapport	

N°	Adresse & informations complémentaires	Catégorie	Photos
1856	15 rue de la Sente	Maisons de ville ou de bourg	
1857	19 rue de la Sente Encadrement de baie pierre, modénature	Maisons de ville ou de bourg	
1858	21 rue de la Sente Encadrement de baie pierre/brique, composition harmonieuse de la façade	Maisons de ville ou de bourg	
1859	226 rue Marcelin Berthelot Encadrement de baies pierre/brique, cheminées, lucarne	Longères, fermes et bâtis de ferme	
1861	300 rue du Faubourg Bannier Encadrement de baie pierre, modénature pierre, cheminées	Immeubles de rapport	
1862	304 rue du Faubourg Bannier Encadrement de baie pierre, modénature pierre, lucarnes, cheminées	Immeubles de rapport	
1863	47b rue Kléber Linteaux, modénature, Encadrement de baies pierre/brique	Maisons de ville ou de bourg	

N°	Adresse & informations complémentaires	Catégorie	Photos
1864	164 rue Marcelin Berthelot angle rue Louis Pasteur	Maisons de ville ou de bourg	
1865	25 rue Louis Pasteur	Longères, fermes et bâtis de ferme	
1867	20 rue Lazare Carnot Encadrement de baies pierre/brique, chaînage d'angle, cheminée	Maisons de ville ou de bourg	
1869	22 rue Lazare Carnot Encadrement de baies pierre/brique, chaînage d'angle, cheminée	Maisons de ville ou de bourg	
1870	7 rue Lazare Carnot Encadrement de baies pierre/brique, chaînage d'angle, cheminées	Maisons à jardin	
1871	22 rue Paul Bert Cheminées	Maisons de ville ou de bourg	
1872	18 rue Lazare Carnot Encadrement de baies pierre/brique, chaînage d'angle, cheminée	Longères, fermes et bâtis de ferme	
1873	256 rue du Faubourg Bannier Encadrement de baie brique, chaînage d'angle, lucarne, cheminées	Immeubles de rapport	
1875	87 rue de la Barrière Saint- Marc Encadrement de baie pierre, modénature mixte, lucarnes, cheminées	Maisons de ville ou de bourg	
1876	95 rue de la Barrière Saint- Marc Encadrement de baie pierre/brique, modénature brique, cheminées	Maisons de ville ou de bourg	

N°	Adresse & informations complémentaires	Catégorie	Photos
1877	97 rue de la Barrière Saint-Marc Encadrement de baie pierre/brique, modénature mixte, chaînage d'angle	Maisons de ville ou de bourg	
1878	99 rue de la Barrière Saint-Marc Encadrement de baie pierre/brique, modénature mixte, composition harmonieuse de façade	Maisons de ville ou de bourg	
1879	135-135b rue de la Barrière Saint-Marc Encadrement de baie pierre, corniche brique	Maisons de ville ou de bourg	
1882	6 rue Louis Pasteur Encadrement de baie pierre, modénature corniche, toiture ardoise	Longères, fermes et bâtis de ferme	
1883	10 rue Louis Pasteur	Longères, fermes et bâtis de ferme	
1884	47 rue Kléber Linteaux, modénature, Encadrement de baies pierre/brique	Maisons de ville ou de bourg	
1885	58 rue Kléber Encadrement de baies brique, pierre, pierre/brique, modénatures mixte, composition harmonieuse de façade	Maisons de ville ou de bourg	
1886	23 rue Kléber Encadrement de baie brique, composition harmonieuse de façade, cheminées	Maisons de ville ou de bourg	
1888	29 rue Kléber Encadrement de baie brique, modénature, cheminée	Maisons de ville ou de bourg	
1889	56 rue Kléber Encadrement de baies brique, pierre, pierre/brique,	Maisons de ville ou de bourg	

N°	Adresse & informations complémentaires	Catégorie	Photos
	modénatures mixte, composition harmonieuse de façade		
1891	35 rue Fernand Rabier Encadrement de baie en saillie	Maisons de ville ou de bourg	
1892	5 place de la République Encadrement de baie pierre enduit, modénature corniche, lucarne, alignement	Maisons de ville ou de bourg	
1895	348 rue du Faubourg Bannier Encadrement de baie pierre/brique, modénature brique	Immeubles de rapport	
1896	342 rue du Faubourg Bannier Encadrement de baie pierre, modénature pierre	Immeubles de rapport	
1898	40 rue de la Sente Encadrement de baie pierre/brique, modénature mixte, composition harmonieuse de façade	Maisons de ville ou de bourg	
1902	334 rue du Faubourg Bannier	Immeubles de rapport	
1903	31 rue de la Sente Encadrement de baie brique	Maisons de ville ou de bourg	
1906	1 rue Lazare Carnot Encadrement de baies pierre/brique, modénature, composition harmonieuse de façade	Maisons à jardin	

N°	Adresse & informations complémentaires	Catégorie	Photos
1907	254 rue du Faubourg Bannier Encadrement de baie pierre, lucarnes, cheminée	Immeubles de rapport	
1908	252b rue du Faubourg Bannier Encadrement de baie pierre/brique, modénature brique	Immeubles de rapport	
1909	252 rue du Faubourg Bannier Encadrement de baie pierre/brique, modénature brique	Immeubles de rapport	
1910	250b rue du Faubourg Bannier Encadrement de baie pierre/brique, modénature brique	Immeubles de rapport	
1911	250 rue du Faubourg Bannier Encadrement de baie pierre/brique, modénature brique	Immeubles de rapport	
1912	25 rue de la Sente Encadrement de baie brique	Maisons de ville ou de bourg	
1913	246q rue du Faubourg Bannier Modénature, cheminée	Maisons de ville ou de bourg	
1914	64 rue de Joie Encadrement de baie pierre/brique, modénature brique	Maisons de ville ou de bourg	
1915	39 rue de la Sente Encadrement de baie pierre, cheminée	Maisons de ville ou de bourg	
1916	49 rue de la Sente Encadrement de baie pierre/brique, corniche	Maisons de ville ou de bourg	

N°	Adresse & informations complémentaires	Catégorie	Photos
1918	4 rue Paul Bert Modénature brique, cheminée	Maisons de ville ou de bourg	
1919	85 rue Jean Jaurès Corniche brique, lucarnes, cheminées	Longères, fermes et bâtis de ferme	
1920	300-302 rue du Faubourg Banner Encadrement de baie pierre, modénature pierre, cheminées	Immeubles de rapport	
1921	21 rue Louis Pasteur	Longères, fermes et bâtis de ferme	
1922	23 rue Louis Pasteur	Longères, fermes et bâtis de ferme	
1923	25 rue Louis Pasteur	Maisons d'artisan, petites manufactures ou ateliers	
1924	27 rue Louis Pasteur	Maisons de ville ou de bourg	
1927	2 rue de Lamballe Modénature brique, encadrement de baies pierre/brique, cheminées, chaînage d'angle, alignement	Maisons de ville ou de bourg	
1929	3 place de la Croix Fleurie Encadrement de baie pierre/brique, ordonnancement des percements, chaînage d'angle, modénature corniche	Maisons de ville ou de bourg	
1931	53bis rue Kléber Encadrement de baies brique, pierre, pierre/brique, modénatures mixte, composition harmonieuse de façade	Maisons de ville ou de bourg	
1932	5 place de la Croix Fleurie Encadrement de baie pierre/brique, ordonnancement des percements, chaînage d'angle, modénature corniche	Maisons de ville ou de bourg	

N°	Adresse & informations complémentaires	Catégorie	Photos
1933	49 rue de la Barrière Saint-Marc Encadrement de baie pierre/brique	Longères, fermes et bâtis de ferme	
1934	45 rue de la Barrière Saint-Marc Encadrement de baie brique, modénature brique	Maisons de ville ou de bourg	
1935	17 rue Louis Pasteur	Longères, fermes et bâtis de ferme	
1936	63 rue de la Barrière Saint-Marc Modénature, encadrement de baie pierre, lucarne	Maisons de ville ou de bourg	
1937	2 rue Louis Pasteur Encadrement de baie pierre, chaînage d'angle, modénature brique	Longères, fermes et bâtis de ferme	
1938	4, 6 rue Louis Pasteur Encadrement de baie pierre, modénature corniche, toiture ardoise	Longères, fermes et bâtis de ferme	
1940	258 rue du Faubourg Bannier Encadrement de baie pierre, cheminées	Immeubles de rapport	
1942	55 rue Kléber Encadrement de baies brique, pierre, pierre/brique, modénatures mixte, composition harmonieuse de façade	Maisons de ville ou de bourg	
1943	57 rue Kléber Encadrement de baies brique, pierre, pierre/brique, modénatures mixte, composition harmonieuse de façade	Maisons de ville ou de bourg	
1944	24 rue Louis Pasteur	Longères, fermes et bâtis de ferme	

N°	Adresse & informations complémentaires	Catégorie	Photos
1945	65-67 rue Kléber Modénatures, cheminées	Maisons de ville ou de bourg	
1946	4b rue Paul Bert Modénature brique, cheminée	Maisons de ville ou de bourg	
1947	22 rue Louis Pasteur	Longères, fermes et bâtis de ferme	
1948	11 rue Paul Bert Linteaux	Maisons de ville ou de bourg	
1949	17-19 rue Louis Pasteur	Longères, fermes et bâtis de ferme	
1950	14 rue Louis Pasteur	Longères, fermes et bâtis de ferme	
1951	16 rue Louis Pasteur	Longères, fermes et bâtis de ferme	
1952	14 rue Louis Pasteur	Longères, fermes et bâtis de ferme	
1953	48 rue de Joie Encadrement de baie pierre/brique, composition harmonieuse de façade, lucarnes, cheminées	Maisons de ville ou de bourg	
1954	25 rue Lazare Carnot Encadrement de baies pierre/brique, chaînage d'angle, cheminée	Maisons de ville ou de bourg	
1955	19 rue Lazare Carnot Encadrement de baies pierre/brique, chaînage d'angle, cheminée	Maisons de ville ou de bourg	

N°	Adresse & informations complémentaires	Catégorie	Photos
1956	15 rue Lazare Carnot Encadrement de baies pierre/brique, chaînage d'angle, cheminée	Maisons de ville ou de bourg	
1957	2 rue Lazare Carnot Encadrement de baies pierre/brique, modénature, composition harmonieuse de façade	Maisons de ville ou de bourg	
1958	66 rue Kléber Modénatures, cheminées	Maisons de ville ou de bourg	
1959	44 rue Kléber Encadrement de baie brique, modénature	Maisons de ville ou de bourg	
1960	40 rue Kléber Modénature brique, composition harmonieuse de façade, cheminées	Maisons de ville ou de bourg	
1962	45 rue Pierre Brossolette Modénature mixte, linteaux, cheminée	Maisons de ville ou de bourg	
1963	51 rue Pierre Brossolette Modénature mixte, linteaux, cheminée	Maisons de ville ou de bourg	
1966	38 rue Pierre Brossolette Linteaux	Maisons de ville ou de bourg	
1967	5 rue Auguste Dubois Encadrement de baie pierre, cheminée	Maisons de ville ou de bourg	

N°	Adresse & informations complémentaires	Catégorie	Photos
1968	3 rue Lazare Carnot Encadrement de baies pierre/brique, modénature, composition harmonieuse de façade	Villas ou maisons de villégiature	
1970	260 rue du Faubourg Banner Encadrement de baie pierre, modénature pierre, cheminées	Immeubles de rapport	
1972	282 rue du Faubourg Banner Encadrement de baie pierre	Immeubles de rapport	
1973	12 rue Louis Pasteur	Longères, fermes et bâtis de ferme	
1974	12 rue Louis Pasteur	Longères, fermes et bâtis de ferme	
1975	1 rue Louis Pasteur Encadrement de baie pierre, modénature corniche	Longères, fermes et bâtis de ferme	
1977	27 rue Louis Pasteur	Maisons de ville ou de bourg	
1978	364 rue du Faubourg Banner Encadrement de baie pierre, modénature corniches, lucarnes	Immeubles de rapport	
1979	364 rue du Faubourg Banner Encadrement de baie pierre, modénature pierre, lucarnes	Immeubles de rapport	
1980	364 rue du Faubourg Banner Encadrement de baie pierre, modénature corniches, lucarnes	Immeubles de rapport	
1981	56 rue Jean Jaurès Encadrement de baie pierre, modénature mixte, lucarne	Maisons de ville ou de bourg	

N°	Adresse & informations complémentaires	Catégorie	Photos
1982	64 rue Jean Jaurès Encadrement de baie brique, composition harmonieuse de façade	Maisons de ville ou de bourg	
1983	68 rue Jean Jaurès Corniche brique, encadrement de baies pierre, modénature, lucarne, cheminées	Maisons de ville ou de bourg	
1984	56 rue Jean Jaurès Encadrement de baie pierre, modénature mixte, lucarne	Maisons de ville ou de bourg	
1986	344 rue du Faubourg Bannier Encadrement de baie pierre, modénature pierre	Immeubles de rapport	
1987	174 rue Marcelin Berthelot Encadrement de baies pierre, modénature corniche brique, lucarnes	Maisons de ville ou de bourg	
1988	172 rue Marcelin Berthelot Encadrement de baies pierre, modénature corniche brique, lucarnes	Maisons de ville ou de bourg	
1989	78 rue Jean Jaurès Modénature brique	Maisons de ville ou de bourg	
1990	240 rue Marcelin Berthelot Encadrement de baies pierre ou brique, cheminées	Longères, fermes et bâtis de ferme	
1992	241 rue Marcelin Berthelot Encadrement de baies pierre/brique, ordonnancement des perçements, chaînage d'angle, modénature mixte	Maisons de ville ou de bourg	

N°	Adresse & informations complémentaires	Catégorie	Photos
1993	30b rue Marcelin Berthelot Encadrement de baies	Longères, fermes et bâtis de ferme	
1994	30 rue Marcelin Berthelot Encadrement de baies	Longères, fermes et bâtis de ferme	
1995	30 rue Marcelin Berthelot Encadrement de baies	Longères, fermes et bâtis de ferme	
1996	246t rue du Faubourg Bannier Encadrement de baie pierre/brique, modénature brique	Immeubles de rapport	
1999	239 rue Marcelin Berthelot Encadrement de baies pierre, lucarnes, corniche	Longères, fermes et bâtis de ferme	
2000	24-26 rue Marcelin Berthelot Modénature pierre/brique, Encadrement de baies pierre/brique	Maisons de ville ou de bourg	
2001	237 rue Marcelin Berthelot Encadrement de baies pierre, lucarnes, corniche	Maisons de ville ou de bourg	
4000	1 rue Condorcet Encadrement de baie brique, alignement	Maisons de ville ou de bourg	
4001	10 rue Condorcet Encadrement de baie pierre/brique	Maisons de ville ou de bourg	
4002	21-23 rue Condorcet Encadrement de baie brique, modénature, cheminées	Maisons de ville ou de bourg	
4003	24 rue Condorcet Encadrement de baie brique, composition harmonieuse de la façade, menuiseries, cheminées	Maisons de ville ou de bourg	
4004	29 rue Condorcet Encadrement de baie brique, modénatures, composition harmonieuse de la façade,	Maisons de ville ou de bourg	

N°	Adresse & informations complémentaires	Catégorie	Photos
	menuiserie		
4005	42 rue Condorcet Encadrement de baie pierre/brique, modénature, ordonnancement des percements	Maisons de ville ou de bourg	
4006	47 rue Condorcet Encadrement de baie brique, composition harmonieuse de la façade, menuiseries	Maisons de ville ou de bourg	
4007	50 rue Condorcet Encadrement de baie pierre, chaînage d'angle, composition harmonieuse de la façade	Maisons à jardin	
4008	51,53 rue Condorcet Encadrement de baie brique, composition harmonieuse de la façade, cheminées	Maisons de ville ou de bourg	
4009	54 rue Condorcet Encadrement de baie brique, alignement	Maisons de ville ou de bourg	
4010	74 rue Condorcet Modénature (brique), composition harmonieuse de la façade, menuiseries	Maisons de ville ou de bourg	
4011	76 rue Condorcet Modénature (brique), travée, linteaux en saillie, menuiseries	Maisons de ville ou de bourg	
4012	78,80 rue Condorcet Encadrement de baie, ordonnancement des percements, modénature de façade (brique), chaînage d'angle, cheminée	Maisons de ville ou de bourg	
4013	82 rue Condorcet Encadrement de baie brique	Maisons de ville ou de bourg	
4014	75 rue Condorcet Encadrement de baie et modénatures de façade (brique), chaînage d'angle, composition harmonieuse de façade	Maisons de ville ou de bourg	

N°	Adresse & informations complémentaires	Catégorie	Photos
4015	77 rue Condorcet Encadrement de baie et modénatures de façade (brique), composition harmonieuse de façade	Maisons de ville ou de bourg	
4016	89 rue Condorcet Encadrement de baie et modénatures de façade (brique)	Maisons de ville ou de bourg	
4017	90,92 rue Condorcet Encadrement de baie et modénatures de façade (brique), composition harmonieuse de façade	Maisons de ville ou de bourg	
4018	94 rue Condorcet Encadrement de baie, modénature (pierre/brique), composition harmonieuse de façade	Maisons de ville ou de bourg	
4019	98 rue Condorcet Encadrement de baie et modénatures de façade (pierre/brique), composition harmonieuse de façade	Maisons de ville ou de bourg	
4020	97 rue Condorcet Encadrement de baie	Maisons de ville ou de bourg	
4021	5 rue Camille Desmoulins Encadrement de baie pierre/brique, modénature, composition harmonieuse de façade	Maisons de ville ou de bourg	
4022	23,25 rue Camille Desmoulins Encadrement de baie brique, composition harmonieuse de façade, modénature	Maisons de ville ou de bourg	
4023	27 rue Camille Desmoulins Encadrement de baie brique, composition harmonieuse de façade	Maisons de ville ou de bourg	
4024	39 rue Camille Desmoulins Linteaux enduits, modénature mixte	Maisons de ville ou de bourg	

N°	Adresse & informations complémentaires	Catégorie	Photos
4025	7 place de la république Anciennes archives Encadrement de baie pierre/brique, ordonnancement des percements, chaînage d'angle, modénature corniche	Bâtiments publics	
4026	2 place de la république Encadrement de baie brique, ordonnancement des percements, modénature, alignement	Maisons de ville ou de bourg	
4028	1 rue Louis Pasteur Encadrement de baie en saillie, modénature corniche	Maisons de ville ou de bourg	
4029	5 rue Louis Pasteur Encadrement de baie pierre, chaînage d'angle, modénature corniche	Maisons de ville ou de bourg	
4030	11 rue Louis Pasteur Linteaux enduits, modénature pierre/brique	Maisons de ville ou de bourg	
4031	Chemin du Presbytère Encadrement de baie pierre/brique, chaînage d'angle, cheminées, ordonnancement des percements, modénature	Maisons de ville ou de bourg	
4295	68 rue des Fossés Encadrement de baie mixte brique, composition harmonieuse de façade	Maisons de ville ou de bourg	
4033	55 rue des Fossés Encadrement de baie mixte, linteaux	Maisons de ville ou de bourg	
4034	51 rue des Fossés Encadrement de baie mixte, linteaux, cheminée	Maisons de ville ou de bourg	
4035	47 rue des Fossés Modénature enduits, menuiseries, cheminées	Maisons de ville ou de bourg	
4036	35 rue des Fossés Linteaux pierre enduits, composition harmonieuse de façade, ornements	Maisons de ville ou de bourg	

N°	Adresse & informations complémentaires	Catégorie	Photos
4037	31 rue des Fossés Ornements linteaux et fond de cour, modénature brique/pierre	Maisons de ville ou de bourg	
4038	27 rue des Fossés Encadrement de baie brique, composition harmonieuse de façade, cheminées	Maisons de ville ou de bourg	
4040	30 rue des Fossés Encadrement de baie en saillie, composition harmonieuse de façade, cheminée, ornements	Maisons de ville ou de bourg	
4041	44 boulevard de Lamballe Encadrement de baie pierre/brique, chaînage d'angle, ornement façade sud, lucarne, cheminées, alignement	Maisons de ville ou de bourg	
4042	40 boulevard de Lamballe Modénature mixte/enduits, composition harmonieuse de façade, linteaux	Maisons de ville ou de bourg	
4043	32b boulevard Lamballe Encadrement de baie enduits aspect pierre/brique, modénature, composition harmonieuse de façade, cheminée	Maisons de ville ou de bourg	
4044	32 boulevard Lamballe Encadrement de baie brique, modénature brique, cheminées	Longères, fermes et bâtis de ferme	
4045	28 boulevard de Lamballe Encadrement de baie brique, lucarne, cheminée	Longères, fermes et bâtis de ferme	
4046	23,35 rue de Lamballe Encadrement de baie brique/pierre, linteaux enduits, chaînage d'angle	Maisons de ville ou de bourg	
4047	17 rue de Lamballe Encadrement de baie brique, modénature brique	Maisons de ville ou de bourg	
4048	14 rue de Lamballe Encadrement de baie brique, modénature brique	Maisons de ville ou de bourg	

N°	Adresse & informations complémentaires	Catégorie	Photos
4049	13 rue de Lamballe Encadrement de baie brique, modénature brique, alignement	Maisons de ville ou de bourg	
4050	12 rue de Lamballe Modénature pierre/brique, ordonnancement des perçements, modénature, alignement	Maisons de ville ou de bourg	
4051	10 rue de Lamballe Modénature pierre/brique, ordonnancement des perçements, modénature, alignement	Maisons de ville ou de bourg	
4052	7 rue de Lamballe Modénature pierre/brique, encadrement de baies, enduits, alignement	Maisons de ville ou de bourg	
4053	5 rue de Lamballe Modénature pierre/brique, encadrement de baies, enduits, alignement	Maisons de ville ou de bourg	
4054	3 rue de Lamballe Modénature pierre/brique, encadrement de baies, chaînage d'angle, enduits, alignement	Maisons de ville ou de bourg	
4055	8 rue de Lamballe Modénature brique, encadrement de baies	Maisons de ville ou de bourg	
4056	4 rue de Lamballe Modénature brique, encadrement de baies, enduits, cheminées, alignement	Maisons de ville ou de bourg	
4057	4 rue Marcelin Berthelot Encadrement de baie brique, cheminées, modénature brique	Maisons de ville ou de bourg	
4058	6 rue Marcelin Berthelot Encadrement de baie pierre, lucarne, cheminée, modénature brique, alignement	Maisons de ville ou de bourg	
4059	8 rue Marcelin Berthelot Encadrement de baie pierre/brique, chaînage d'angle, lucarne, ordonnancement des perçements, modénature pierre/brique	Maisons de ville ou de bourg	

N°	Adresse & informations complémentaires	Catégorie	Photos
4060	14 rue Marcelin Berthelot Modénature pierre/brique, lucarnes, modénature	Longères, fermes et bâtis de ferme	
4061	20 rue Marcelin Berthelot Modénature brique, lucarne, encadrement de baies	Maisons de ville ou de bourg	
4062	22 rue Marcelin Berthelot Encadrement de baie pierre/brique, chaînage d'angle, ordonnancement des percements, modénature pierre/brique	Maisons de ville ou de bourg	
4063	34 rue Marcelin Berthelot Modénature mixte, composition harmonieuse de façade, encadrement de baie pierre	Maisons de maître	
4064	41 rue Marcelin Berthelot Encadrement de baie brique, composition harmonieuse de façade	Maisons de ville ou de bourg	
4065	45 rue Marcelin Berthelot Encadrement de baie brique, lucarnes, modénature, alignement	Maisons de ville ou de bourg	
4066	46 rue Marcelin Berthelot Encadrement de baie pierre/brique, lucarnes, ordonnancement des percements, composition harmonieuse de façade, cheminée	Maisons de ville ou de bourg	
4067	48 rue Marcelin Berthelot Modénature, encadrement de baie mixtes, ordonnancement des percements, alignement	Maisons de ville ou de bourg	
4068	51 rue Marcelin Berthelot Modénature, encadrement de baie mixte, composition harmonieuse de façade	Maisons de ville ou de bourg	
4069	53 rue Marcelin Berthelot Encadrement de baie mixte, composition harmonieuse de façade, cheminées	Maisons de ville ou de bourg	

N°	Adresse & informations complémentaires	Catégorie	Photos
4070	55 rue Marcelin Berthelot Encadrement de baie mixte	Maisons de ville ou de bourg	
4071	57 rue Marcelin Berthelot Encadrement de baie pierre/brique, composition harmonieuse de façade, alignement	Maisons de ville ou de bourg	
4072	58 rue Marcelin Berthelot Pierres apparentes	Maisons de ville ou de bourg	
4296	59 rue Marcelin Berthelot Encadrement de baie pierre/brique, modénature	Maisons de ville ou de bourg	
4073	68 rue Marcelin Berthelot Encadrement de baie pierre/brique, ordonnancement des perçements, composition harmonieuse de façade, chaînage d'angle	Maisons de ville ou de bourg	
4075	70 rue Marcelin Berthelot Encadrement de baie brique, chaînage d'angle, modénature mixte	Maisons de ville ou de bourg	
4076	70b,72 rue Marcelin Berthelot Encadrement de baie pierre/brique, modénature mixte	Maisons de ville ou de bourg	
4077	73 rue Marcelin Berthelot Modénature, linteaux, composition harmonieuse de façade, cheminées	Maisons de ville ou de bourg	
4078	76 rue Marcelin Berthelot Linteaux, modénature	Maisons de ville ou de bourg	

N°	Adresse & informations complémentaires	Catégorie	Photos
4079	77 rue Marcelin Berthelot Encadrement de baie pierre/brique, cheminées, composition harmonieuse de façade	Maisons de ville ou de bourg	
4080	78 rue Marcelin Berthelot Composition harmonieuse de façade, cheminées	Maisons de ville ou de bourg	
4081	80 rue Marcelin Berthelot Linteaux, modénature pierre/brique, composition harmonieuse de façade	Maisons de ville ou de bourg	
4082	80B rue Marcelin Berthelot Linteaux, modénature pierre/brique, cheminées	Maisons de ville ou de bourg	
4083	86 rue Marcelin Berthelot Encadrement de baie pierre/brique, modénature corniche	Longères, fermes et bâtis de ferme	
4084	87 rue Marcelin Berthelot Encadrement de baie pierre, modénature corniche, cheminées	Longères, fermes et bâtis de ferme	
4085	98 rue Marcelin Berthelot Encadrement de baies brique, composition harmonieuse de façade	Maisons de ville ou de bourg	
4086	100 rue Marcelin Berthelot Encadrement de baies pierre/brique	Maisons de ville ou de bourg	
4087	103 rue Marcelin Berthelot Encadrement de baie brique, corniche	Maisons de ville ou de bourg	
4088	106 rue Marcelin Berthelot Encadrement de baies mixte	Maisons de ville ou de bourg	

N°	Adresse & informations complémentaires	Catégorie	Photos
4089	107 rue Marcelin Berthelot Encadrement de baies pierre/brique, ordonnancement des percements, chaînage d'angle, cheminées	Maisons de ville ou de bourg	
4090	109 rue Marcelin Berthelot Encadrement de baie pierre	Maisons de ville ou de bourg	
4091	113 rue Marcelin Berthelot Encadrement de baies pierre/brique	Maisons de ville ou de bourg	
4092	117 rue Marcelin Berthelot Encadrement de baie pierre/brique, chaînage d'angle, cheminées	Maisons de ville ou de bourg	
4093	119 rue Marcelin Berthelot Encadrement de baies pierre/brique, composition harmonieuse de façade, cheminées	Maisons de ville ou de bourg	
4094	121 rue Marcelin Berthelot Encadrement de baie pierre/brique, corniche	Maisons de ville ou de bourg	
4095	135 rue Marcelin Berthelot Encadrement de baies pierre/brique, modénature corniches	Maisons de ville ou de bourg	
4096	136,136b rue Marcelin Berthelot Encadrement de baies pierre/brique, ordonnancement des percements, cheminées	Maisons de ville ou de bourg	
4097	139 rue Marcelin Berthelot Modénature pierre/brique, composition harmonieuse de façade, linteaux	Maisons de ville ou de bourg	
4098	143 rue Marcelin Berthelot Linteaux, modénature mixte, composition harmonieuse de façade, ornements, cheminées	Maisons de ville ou de bourg	

N°	Adresse & informations complémentaires	Catégorie	Photos
4099	146 rue Marcelin Berthelot Encadrement de baies pierre/brique	Maisons de ville ou de bourg	
4100	147 rue Marcelin Berthelot Encadrement de baies pierre/brique, composition harmonieuse de façade, cheminées	Maisons de ville ou de bourg	
4101	148 rue Marcelin Berthelot Encadrement de baies pierre/brique, modénature corniche	Maisons de ville ou de bourg	
4102	149 rue Marcelin Berthelot Encadrement de baies pierre/brique, composition harmonieuse de façade	Maisons de ville ou de bourg	
4103	158 rue Marcelin Berthelot Encadrement de baies pierre/brique, modénature corniche, menuiseries, travée	Maisons de ville ou de bourg	
4104	159b rue Marcelin Berthelot Linteaux, modénature, composition harmonieuse de façade	Maisons de ville ou de bourg	
4105	161 rue Marcelin Berthelot Encadrement de baies pierre, modénature brique/bois	Maisons de ville ou de bourg	
4297	176 rue Marcelin Berthelot Encadrement de baies pierre/brique, corniche	Maisons de ville ou de bourg	
4107	180 rue Marcelin Berthelot Encadrement de baies pierre, cheminées, composition harmonieuse de façade	Maisons de ville ou de bourg	

N°	Adresse & informations complémentaires	Catégorie	Photos
4108	193,195 rue Marcelin Berthelot Encadrement de baies pierre, composition harmonieuse de façade, cheminées	Maisons de ville ou de bourg	
4109	215 rue Marcelin Berthelot Encadrement de baies brique, composition harmonieuse de façade	Maisons de ville ou de bourg	
4110	220 rue Marcelin Berthelot Encadrement de baies pierre/brique, composition harmonieuse de façade, ornement	Maisons de ville ou de bourg	
4111	224 rue Marcelin Berthelot Modénature brique, composition harmonieuse de façade, linteaux	Maisons de ville ou de bourg	
4113	247,249 rue Marcelin Berthelot Encadrement de baies pierre/brique, lucarne	Maisons de ville ou de bourg	
4114	263 rue Marcelin Berthelot Encadrement de baies pierre/brique, modénature	Maisons de ville ou de bourg	
4115	298 rue Marcelin Berthelot Encadrement de baies brique, composition harmonieuse de façade, chaînage d'angle	Maisons de ville ou de bourg	
4116	306 rue Marcelin Berthelot Encadrement de baies pierre	Longères, fermes et bâtis de ferme	
4117	7 rue de la Barrière Saint Marc Encadrement de baie pierre/brique, ordonnancement des percements, modénature, cheminées	Maisons de ville ou de bourg	
4118	9 rue de la Barrière Saint Marc Encadrement de baie pierre/brique, modénature brique	Maisons de ville ou de bourg	

N°	Adresse & informations complémentaires	Catégorie	Photos
4119	11 rue de la Barrière Saint Marc Encadrement de baie pierre/brique, ordonnancement des percements, modénature pierre/brique	Maisons de ville ou de bourg	
4120	19 rue de la Barrière Saint Marc Encadrement de baie pierre/brique, modénature pierre/brique, chaînage d'angle, lucarne, cheminées	Maisons de ville ou de bourg	
4121	23 rue de la Barrière Saint Marc Encadrement de baie pierre/brique, travées, lucarnes, modénature pierre/brique, composition harmonieuse de façade	Maisons de ville ou de bourg	
4122	25 rue de la Barrière Saint Marc Encadrement de baie pierre/brique, modénature pierre/brique	Maisons de ville ou de bourg	
4123	27 rue de la Barrière Saint Marc Encadrement de baie pierre/brique, modénature pierre/brique, composition harmonieuse de façade, chaînage d'angle	Maisons de ville ou de bourg	
4124	29 rue de la Barrière Saint Marc Encadrement de baie pierre/brique, modénature, composition harmonieuse de façade	Maisons de ville ou de bourg	
4125	33 rue de la Barrière Saint Marc Modénature brique, encadrement de baies brique, chaînage d'angle	Maisons de ville ou de bourg	
4126	35 rue de la Barrière Saint Marc Encadrement de baie brique	Maisons de ville ou de bourg	

N°	Adresse & informations complémentaires	Catégorie	Photos
4127	65 rue de la Barrière Saint Marc Modénature, encadrement de baie pierre, lucarne, cheminées	Maisons de ville ou de bourg	
4128	93 rue de la Barrière Saint Marc Encadrement de baie pierre/brique, modénature mixte, composition harmonieuse de façade, cheminées	Maisons de ville ou de bourg	
4129	105 rue de la Barrière Saint Marc Encadrement de baie pierre, modénature brique, lucarnes, cheminées	Maisons de ville ou de bourg	
4130	105B rue de la Barrière Saint Marc Encadrement de baie pierre, chaînage d'angle, lucarnes, cheminées	Maisons de ville ou de bourg	
4131	111 rue de la Barrière Saint Marc Modénature brique, cheminées	Maisons de ville ou de bourg	
4132	113 rue de la Barrière Saint Marc Modénature pierre	Maisons de ville ou de bourg	
4133	117 rue de la Barrière Saint Marc Encadrement de baie pierre, composition harmonieuse de façade, chaînage d'angle	Maisons de ville ou de bourg	
4134	119 rue de la Barrière Saint Marc Encadrement de baie pierre, chaînage d'angle, cheminées	Maisons de ville ou de bourg	
4135	123 rue de la Barrière Saint Marc Encadrement de baie pierre	Maisons de ville ou de bourg	

N°	Adresse & informations complémentaires	Catégorie	Photos
4136	121 rue de la Barrière Saint Marc Encadrement de baie pierre, cheminées	Maisons de ville ou de bourg	
4137	127 rue de la Barrière Saint Marc Encadrement de baie pierre, modénature mixte, cheminées	Maisons de ville ou de bourg	
4138	133 rue de la Barrière Saint Marc Encadrement de baies pierre, chaînage d'angle	Maisons de ville ou de bourg	
4139	147 rue de la Barrière Saint Marc Encadrement de baies pierre, lucarnes	Maisons de ville ou de bourg	
4140	157 rue de la Barrière Saint Marc Encadrement de baie mixte	Maisons de ville ou de bourg	
4141	91 rue de la Barrière Saint Marc Encadrement de baie pierre/brique, modénature mixte, composition harmonieuse de façade, chaînage d'angles, cheminées	Maisons de ville ou de bourg	
4142	173 rue de la Barrière Saint Marc Encadrement de baie pierre/brique, modénature brique, composition harmonieuse de façade	Maisons de ville ou de bourg	
4143	177 rue de la Barrière Saint Marc Encadrement de baie pierre/brique, modénature brique	Maisons de ville ou de bourg	
4144	179 rue de la Barrière Saint-Marc Lucarne cheminée	Maisons de ville ou de bourg	
4145	183 rue de la Barrière Saint Marc Encadrement de baie brique, modénature, lucarne,	Maisons de ville ou de bourg	

N°	Adresse & informations complémentaires	Catégorie	Photos
	cheminées		
4146	213 rue de la Barrière Saint Marc Encadrement de baies brique, modénature brique, ornement	Maisons de ville ou de bourg	
4147	15 avenue Louis Gallouedec Encadrement de baie pierre/brique, modénature brique, composition harmonieuse de façade, ornements, cheminées	Maisons de ville ou de bourg	
4148	37 avenue Louis Gallouedec Encadrement de baie pierre/brique, composition harmonieuse de façade, cheminée	Maisons de ville ou de bourg	
4149	63 avenue Louis Gallouedec Encadrement de baie brique, modénature brique, cheminée, ornements	Maisons de ville ou de bourg	
4150	67 avenue Louis Gallouedec Encadrement de baie brique, modénature mixte, cheminée	Maisons de ville ou de bourg	
4151	69 avenue Louis Gallouedec Modénature, cheminée	Maisons de ville ou de bourg	
4152	71 avenue Louis Gallouedec Modénature brique	Maisons de ville ou de bourg	

N°	Adresse & informations complémentaires	Catégorie	Photos
4153	75 avenue Louis Gallouedec Modénature brique, chaînage d'angle, composition harmonieuse de façade	Maisons de ville ou de bourg	
4154	79 avenue Louis Gallouedec Modénature pierre/brique, encadrement de baies, composition harmonieuse de façade	Maisons de ville ou de bourg	
4155	81 avenue Louis Gallouedec Modénature, cheminée	Maisons de ville ou de bourg	
4156	87 avenue Louis Gallouedec Encadrement de baies pierre/brique, cheminées, composition harmonieuse de façade	Maisons de ville ou de bourg	
4157	89 avenue Louis Gallouedec Encadrement de baies pierre/brique, cheminées, composition harmonieuse de façade	Maisons de ville ou de bourg	
4158	10 rue Joseph Leroy Encadrement de baie brique, cheminée, composition harmonieuse de façade	Maisons de ville ou de bourg	
4159	14 rue Joseph Leroy Encadrement de baie pierre/brique, modénature brique, ordonnancement des percements, composition harmonieuse de façade	Maisons de ville ou de bourg	
4160	16 rue Joseph Leroy Encadrement de baie pierre/brique, composition harmonieuse de façade	Maisons de ville ou de bourg	
4161	18 rue Joseph Leroy Encadrement de baie pierre/brique, modénature	Maisons de ville ou de bourg	

N°	Adresse & informations complémentaires	Catégorie	Photos
4162	20 rue Joseph Leroy Encadrement de baie pierre/brique, modénature corniche	Maisons de ville ou de bourg	
4163	22 rue Joseph Leroy Encadrement de baie pierre/brique, modénature corniche	Maisons de ville ou de bourg	
4164	26 rue Joseph Leroy Encadrement de baie brique, modénature brique	Maisons de ville ou de bourg	
4165	28 rue Joseph Leroy Encadrement de baie brique, cheminées	Maisons de ville ou de bourg	
4166	30 rue Joseph Leroy Encadrement de baie pierre/brique	Maisons de ville ou de bourg	
4167	74 boulevard Lamartine Encadrement de baie mixte	Maisons de ville ou de bourg	
4168	84 boulevard Lamartine Encadrement de baie pierre/brique, modénature brique	Maisons de ville ou de bourg	
4169	86 boulevard Lamartine Encadrement de baie pierre, chaînage d'angle, modénature	Maisons de ville ou de bourg	

N°	Adresse & informations complémentaires	Catégorie	Photos
4170	88 boulevard Lamartine Encadrement de baie brique, modénature	Maisons de ville ou de bourg	
4171	94 boulevard Lamartine Encadrement de baie pierre/brique	Maisons de ville ou de bourg	
4172	96 boulevard Lamartine Encadrement de baie pierre/brique, lucarnes	Maisons de ville ou de bourg	
4173	98 boulevard Lamartine Encadrement de baie linteaux, modénature	Maisons de ville ou de bourg	
4174	100 boulevard Lamartine Encadrement de baie pierre/brique, modénature brique	Maisons de ville ou de bourg	
4180	240-240B rue du Faubourg Banner Encadrement de baie pierre, modénature	Immeubles de rapport	
4181	244B rue du Faubourg Banner Encadrement de baie pierre/brique, modénature, cheminées	Immeubles de rapport	
4182	268 rue du Faubourg Banner Encadrement de baie pierre, modénature corniche	Immeubles de rapport	

N°	Adresse & informations complémentaires	Catégorie	Photos
4183	286B rue du Faubourg Bannier Encadrement de baie brique	Immeubles de rapport	
4184	292B rue du Faubourg Bannier Modénature corniche, Encadrement de baie pierre	Immeubles de rapport	
4185	294 rue du Faubourg Bannier Encadrement de baie pierre, modénature corniche	Immeubles de rapport	
4186	330 rue du Faubourg Bannier Encadrement de baie pierre	Immeubles de rapport	
4187	360 rue du Faubourg Bannier Encadrement de baie pierre, modénature, lucarnes	Immeubles de rapport	
4188	362 rue du Faubourg Bannier Encadrement de baie pierre, modénature, lucarnes	Immeubles de rapport	
4189	368 rue du Faubourg Bannier Encadrement de baie pierre	Immeubles de rapport	
4190	370 rue du Faubourg Bannier Encadrement de baie pierre, modénature pierre, cheminée	Immeubles de rapport	
4191	372 rue du Faubourg Bannier Encadrement de baie pierre, modénature pierre, cheminée	Immeubles de rapport	

N°	Adresse & informations complémentaires	Catégorie	Photos
4192	374 rue du Faubourg Bannier Encadrement de baie pierre, modénature pierre, cheminée	Immeubles de rapport	
4193	378,380 rue du Faubourg Bannier Encadrement de baie pierre, modénature pierre/brique/bois, cheminées	Immeubles de rapport	
4194	382 rue du Faubourg Bannier Encadrement de baie pierre, modénature pierre, lucarne, cheminée	Immeubles de rapport	
4195	386 rue du Faubourg Bannier Encadrement de baie pierre, chaînage d'angle, lucarnes, cheminées	Immeubles de rapport	
4196	48 rue Carnot Encadrement de baie pierre/brique, modénature brique, cheminée	Maisons de ville ou de bourg	
4197	2,2B rue Victor Arago Encadrement de baies pierre/brique, lucarne	Maisons de ville ou de bourg	
4198	9 rue Victor Arago Encadrement de baies pierre/brique, composition harmonieuse de façade	Maisons de ville ou de bourg	
4199	22,24 rue Victor Arago Encadrement de baies pierre/brique, modénatures brique, composition harmonieuse de façade, chaînage d'angle, cheminée	Maisons de ville ou de bourg	

N°	Adresse & informations complémentaires	Catégorie	Photos
4200	20 rue Hoche Encadrement de baies pierre/brique, modénature mixte, enduits, cheminée	Maisons de ville ou de bourg	
4201	2 rue Danton Encadrement de baies brique	Immeubles de rapport	
4202	12 rue Danton Encadrement de baies pierre/brique, composition harmonieuse de façade, cheminée	Maisons de ville ou de bourg	
4203	15,17 rue Danton Encadrement de baies pierre/brique, modénature brique, cheminées	Maisons de ville ou de bourg	
4205	23, 25, 27 rue Danton Encadrement de baies pierre/brique, modénatures mixte, lucarnes, cheminées	Habitats sériels	
4209	4 rue Lamartine Encadrement de baies pierre/brique, composition harmonieuse de façade	Maisons de ville ou de bourg	
4210	10 rue Lamartine Encadrement de baies pierre/brique, cheminée	Maisons de ville ou de bourg	
4211	10B rue Lamartine Encadrement de baies pierre/brique, composition harmonieuse de façade, cheminées	Maisons de ville ou de bourg	
4212	12 rue Lamartine Encadrement de baies brique, cheminée	Maisons de ville ou de bourg	

N°	Adresse & informations complémentaires	Catégorie	Photos
4213	14 rue Lamartine Encadrement de baies brique	Maisons de ville ou de bourg	
4214	16 rue Lamartine Encadrement de baies brique, lucarnes, cheminée	Maisons de ville ou de bourg	
4215	18 rue Lamartine Encadrement de baies pierre/brique, composition harmonieuse de façade, cheminée	Maisons de ville ou de bourg	
4216	20b rue Lamartine	Maisons de ville ou de bourg	
4217	20t rue Lamartine Encadrement de baies pierre/brique, lucarne, cheminée	Maisons de ville ou de bourg	
4218	60 rue Lamartine Modénature brique, linteaux, cheminée	Maisons de ville ou de bourg	
4219	65 rue de la Sente Encadrement de baie pierre, chaînage d'angle, modénature mixte, cheminée	Maisons de ville ou de bourg	
4220	26 rue Henri Sellier Encadrement de baie brique	Maisons de ville ou de bourg	
4221	55 rue Henri Sellier Encadrement de baie pierre/brique, modénature	Maisons de ville ou de bourg	

N°	Adresse & informations complémentaires	Catégorie	Photos
4222	63 rue Henri Sellier Modénature mixte, ornements	Maisons de ville ou de bourg	
4223	67 rue Henri Sellier Encadrement de baie pierre/brique	Maisons de ville ou de bourg	
4224	86,88 rue Henri Sellier Encadrement de baies pierre/brique, modénatures mixtes	Maisons de ville ou de bourg	
4225	76 rue Henri Sellier Encadrement de baie pierre/brique, corniche	Maisons de ville ou de bourg	
4226	6 rue Léon Blum Modénature mixte, encadrement de baie pierre/brique, lucarnes, cheminées, composition harmonieuse de façade	Maisons de ville ou de bourg	
4227	27 rue Fernand Rabier Encadrement brique, cheminées	Maisons de ville ou de bourg	
4228	28 rue René Ferragu Encadrement de baie pierre/brique, composition harmonieuse de façade, cheminées	Maisons de ville ou de bourg	
4229	30 rue René Ferragu Encadrement de baie pierre/brique, composition harmonieuse de façade, cheminées	Maisons de ville ou de bourg	
4230	46 rue Jean Jaurès Modénature mixte, linteaux	Maisons de ville ou de bourg	

N°	Adresse & informations complémentaires	Catégorie	Photos
4231	52 rue Jean Jaurès Cheminées	Maisons de ville ou de bourg	
4232	73 rue Jean Jaurès Encadrement de baies brique, linteaux	Maisons de ville ou de bourg	
4233	100 rue Jean Jaurès Encadrement de baie brique, composition harmonieuse de façade, cheminées	Maisons de ville ou de bourg	
4234	103 rue Jean Jaurès Encadrement de baie pierre/brique, modénature mixte	Maisons de ville ou de bourg	
4235	3 rue Kléber Encadrement de baie pierre/brique, cheminées	Maisons de ville ou de bourg	
4236	4 rue Kléber Encadrement de baie brique, modénature	Maisons de ville ou de bourg	
4237	9 rue Kléber Encadrement de baie brique, ornements modénature, lucarnes, cheminée	Maisons de ville ou de bourg	
4238	9b rue Kléber Encadrement de baie pierre/brique, chaînage d'angle, cheminées	Maisons de ville ou de bourg	
4239	10 rue Kléber Encadrement de baie brique	Maisons de ville ou de bourg	
4240	11t rue Kléber Encadrement de baie pierre/brique, modénature mixte, composition harmonieuse de façade	Maisons de ville ou de bourg	

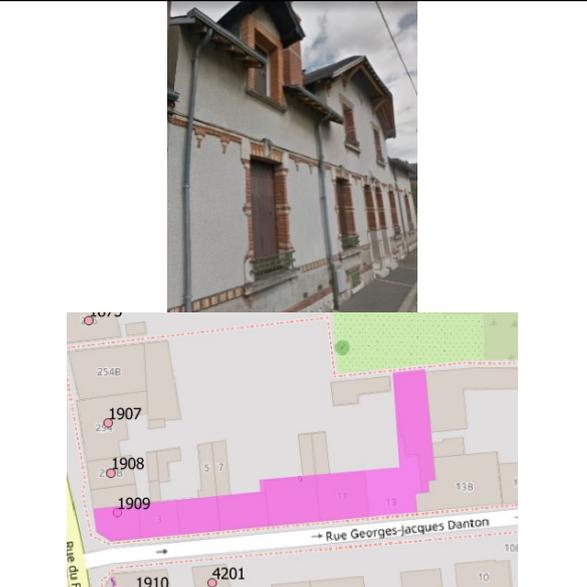
N°	Adresse & informations complémentaires	Catégorie	Photos
4241	13 rue Kléber Encadrement de baie brique	Maisons de ville ou de bourg	
4242	22 rue Kléber Encadrement de baie pierre/brique, chaînage d'angle, cheminée	Maisons de ville ou de bourg	
4243	96 rue Kléber Encadrement de baie pierre/brique, modénature mixte, cheminées	Maisons de ville ou de bourg	
4244	12 rue Paul Bert Encadrement de baies pierre	Maisons de ville ou de bourg	
4245	25 rue Paul Bert Modénature brique	Maisons de ville ou de bourg	
4246	39 rue Paul Bert Encadrement de baie pierre/brique, modénature, cheminée	Longères, fermes et bâti de ferme	
4247	24 rue Pierre Brossolette Modénature brique, cheminées	Maisons de ville ou de bourg	
4248	2 rue du Onze Novembre Encadrement de baie pierre/brique, modénature, composition harmonieuse de façade, cheminées	Maisons de ville ou de bourg	
4249	3 rue du Onze Novembre Encadrement de baie pierre/brique, modénature mixte	Maisons de ville ou de bourg	
4250	17 rue du Onze Novembre Encadrement de baie brique, composition harmonieuse de façade	Maisons de ville ou de bourg	

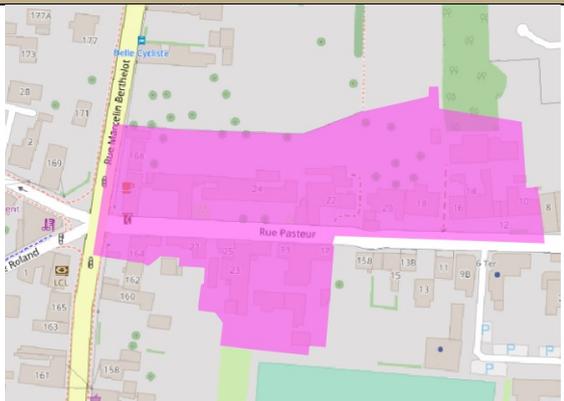
N°	Adresse & informations complémentaires	Catégorie	Photos
4251	18 rue du Onze Novembre Modénature brique	Maisons de ville ou de bourg	
4252	40 rue de la Grouette Modénature brique, cheminée	Maisons de ville ou de bourg	
4253	3 rue Jules Ferry Modénature brique, chaînage d'angle, cheminées	Maisons de ville ou de bourg	
4254	8 rue Jules Ferry Encadrement de baie pierre/brique, modénature mixte, lucarne, cheminées	Maisons de ville ou de bourg	
4255	16 rue Jules Ferry Modénature	Maisons de ville ou de bourg	
4256	26b rue Jules Ferry Ornements, modénature brique, Encadrement de baie brique	Maisons de ville ou de bourg	
4257	63 rue Jules Ferry Modénature, corniche brique, lucarnes, cheminées	Maisons de ville ou de bourg	
4258	88 rue Jules Ferry Encadrement de baie brique, cheminée	Maisons de ville ou de bourg	
4259	3 rue Gustave Roland Encadrement de baie pierre/brique, composition harmonieuse de façade	Maisons de ville ou de bourg	

N°	Adresse & informations complémentaires	Catégorie	Photos
4260	8 rue Gustave Roland Encadrement de baie pierre, cheminées	Maisons de ville ou de bourg	
4261	12,14 rue Gustave Roland Encadrements de baie brique, modénature brique, ornements, composition harmonieuse de façade, lucarnes, cheminée	Maisons de ville ou de bourg	
4262	15 rue Gustave Roland Modénature, ornements, composition harmonieuse de façade, cheminée	Maisons de ville ou de bourg	
4263	18 rue Gustave Roland Encadrement de baie pierre/brique, modénature mixte, composition harmonieuse de façade cheminée	Maisons de ville ou de bourg	
4264	20 rue Gustave Roland Encadrement de baie brique, modénature brique	Maisons de ville ou de bourg	
4265	27 rue Gustave Roland Encadrement de baie brique, composition harmonieuse de façade, cheminées	Maisons de ville ou de bourg	
4266	33 rue Gustave Roland Encadrement de baie pierre/brique, cheminées	Maisons de ville ou de bourg	
4267	35 rue Gustave Roland Encadrement de baie pierre/brique, modénature mixte, composition harmonieuse de façade, cheminées	Maisons de ville ou de bourg	

N°	Adresse & informations complémentaires	Catégorie	Photos
4268	54 rue Gustave Roland Modénature, composition harmonieuse de façade, cheminées	Maisons de ville ou de bourg	
4269	91 avenue Louis Gallouedec Modénature brique, encadrement de baies pierre/brique, composition harmonieuse de façade, cheminée	Maisons de ville ou de bourg	
4270	4 place de la République Encadrement de baie pierre, modénature corniche, lucarne	Maisons de ville ou de bourg	
4303	256 bis rue du faubourg Banner	Maisons de ville ou de bourg	

2° Éléments bâtis remarquables : les ensembles patrimoniaux

N°	Adresse & informations complémentaires	Catégorie	Photos
4017	1 à 15 rue Maurice Jourdain Encadrement de baie pierre, modénature pierre, cheminées	Ensemble pavillonnaire	
4159	97 à 103 avenue Louis Gallouedec Modénature brique, linteaux, encadrement de baies, cheminées	Faubourg	
4201	1 à 13 rue Danton	Faubourg	

N°	Adresse & informations complémentaires	Catégorie	Photos
5017	10 - 28 et 17 - 27 rue Louis Pasteur	Centre-bourg	

■ PRESCRIPTIONS PARTICULIÈRES

L'intérêt du bâtiment réside dans le caractère patrimonial du passé industriel mais pour garantir sa préservation, il est indispensable de trouver un usage du bâti. Pour se faire des précisions doivent être apportées afin de garantir la qualité des évolutions qui pourraient être apportées et le respect des formes architecturales du bâtiment des sheds.

L'élément bâti remarquable identifié ci-dessous fait l'objet de prescriptions particulières, adaptées à sa nature spécifique. Tous travaux portant sur ce patrimoine industriel doivent être réalisés dans un rapport de conformité avec ces prescriptions.



Élément identifié

Les façades des bâtiments de briques et béton de la Manufacture des Tabacs, la halle à toiture à sheds et la cheminée Imperial Tobacco datant du début du siècle dernier font l'objet d'une protection patrimoniale dans le PLUM.

Intérêt

Manufacture des Tabacs, rue André Dessaux

La conservation de ces éléments à caractère patrimonial comme témoignage du passé industriel du site de la Manufacture des Tabacs d'Orléans est pleinement intégrée dans l'opération d'aménagement Interives.

L'association d'un bâtiment à sheds, d'une façade en briques et d'une cheminée industrielle constitue l'image type de l'usine et de l'industrie dans la représentation collective, ce sont ces éléments qui doivent être conservés, mis en valeur et scénographiés.

Description

80

Ce patrimoine industriel est défini par sa fonction historique et sa taille. Il est marqué par des procédés constructifs spécifiques liés à une rationalisation de l'outil de production et des espaces de travail. Il présente des compositions différentes et directement liées au fonctionnement de l'usine ou des locaux d'activités, à l'instar des ouvertures souvent larges pour permettre d'éclairer le travail des ouvriers au moindre coût, ou encore la cheminée protégée.



Cheminée Impérial Tobacco

Qualité architecturale

L'ordonnement de l'accès historique du site, situé entre les deux bâtiments en béton et briques, devra être respecté principalement le principe de symétrie dans la composition d'ensemble. L'axe de symétrie devra être maintenu afin de garantir la perspective sur la halle industrielle à sheds depuis la rue André Dessaux. Une percée dans la halle pourra être aménagée pour créer une nouvelle voie de desserte et fluidifier les circulations douces.

Il est admis d'ouvrir certaines façades du Shed afin de dégager un espace de parvis ou péristyle. Ses ouvertures permettront la fluidité de circulations, une meilleure intégration du bâtiment au fonctionnement urbain du quartier et participeront à une reconversion contemporaine de ce site industriel. La modification des façades est autorisée ainsi que la création de patios, si leur traitement est justifié pour une meilleure insertion à l'environnement urbain et une mise en valeur du bâtiment et une reconversion contemporaine de ce dernier.



Intentions de protection des éléments repérés :

- Respecter les éléments structurants de la morphologie de la construction : volumétrie, forme de la toiture des sheds, composition de la façade, ordonnancement et taille des percements (ouverture large et régulière).
- Maintenir une harmonie de la construction en termes de couleur de menuiseries et de matériaux utilisés pour le revêtement des façades.

La halle à toiture en sheds

